

AQVITANIA

TOME 25

2009

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse	33-39
J.-CH. BALTY	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque.	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI ^e -début IX ^e siècle)	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI ^e siècle	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII ^e -XIV ^e s.)	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne)	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespan (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	393

Wandel Migeon, Thierry Gé, Sophie Martin
avec la collaboration de
Claudine Girardy-Caillat et Jean-Pierre Bost

Évolution d'une *domus* dans un quartier urbain de Périgueux antique

RÉSUMÉ

Une fouille archéologique réalisée en 2005 au 8, impasse de Vésone à Périgueux a révélé les vestiges de deux salles précédées d'un portique appartenant vraisemblablement à une *domus* située à 300 m au sud-ouest du centre monumental de la ville du Haut-Empire. Les investigations ont porté sur l'évolution de ce qui semble être une riche demeure à péristyle durant toute l'Antiquité. Ensuite les caractères environnementaux de la phase d'abandon datée du dernier quart du III^e siècle p.C. ont été déterminés. Enfin l'exploitation du site comme carrière de matériaux architecturaux a été analysée à l'aide des méthodes paléo-environnementales. Une évocation des conditions ruiniformes et d'enfouissement du site a été enfin proposée.

MOTS-CLÉS

Époque gallo-romaine, Périgueux, *domus*, portique, ruines, malacologie, pédologie.

ABSTRACT

An archaeological survey conducted in 2005 to 8, Vésone impasse in Périgueux revealed the remains of two rooms preceded by a portico apartment probably a *domus* located 300 m south west of the monumental center of the city's High Empire. The investigation focused on the development of what appears to be a rich peristyle remains throughout antiquity. Then the environmental characteristics of the phase of abandonment dated last quarter of the third century AD were determined. Finally the operation of the site as a career of architectural materials was analyzed using methods of paleo-environmental. An evocation of ruiniform and conditions of the landfill site was finally proposed.

KEYWORDS

Gallo-Roman period, Périgueux, *domus*, portico, ruins, malacology, pedology.

INTRODUCTION

La zone fouillée sur l'emprise du projet d'une surface totale de 109 m² est proche du canal qui longe l'Isle à Périgueux. Elle est implantée à 300 m au sud du centre monumental de la ville antique (fig. 1). Un diagnostic pratiqué en janvier 2005¹ avait mis au jour des vestiges identifiés comme ceux d'une *domus* présentant au moins deux phases de restructuration, soit trois états d'occupation.

Le cahier des charges de l'opération² prévoyait la fouille du dernier état d'occupation. Il portait égale-

ment sur la chronologie d'abandon de ce quartier de Périgueux en liaison avec l'édification du rempart au Bas-Empire. La fouille des états antérieurs était exclue, notamment dans la zone où avaient été recon- nues des peintures murales. Aucun creusement en dehors du sondage ne devait dépasser 1,2 m de profondeur. Le mobilier devait être collecté par US. La réalisation des analyses spécifiques était suggérée dans le cadre de l'étude des niveaux d'abandon. L'ensemble des structures apparentes devait également faire l'objet d'un levé topographique et d'une étude des relations stratigraphiques qui les unissaient.

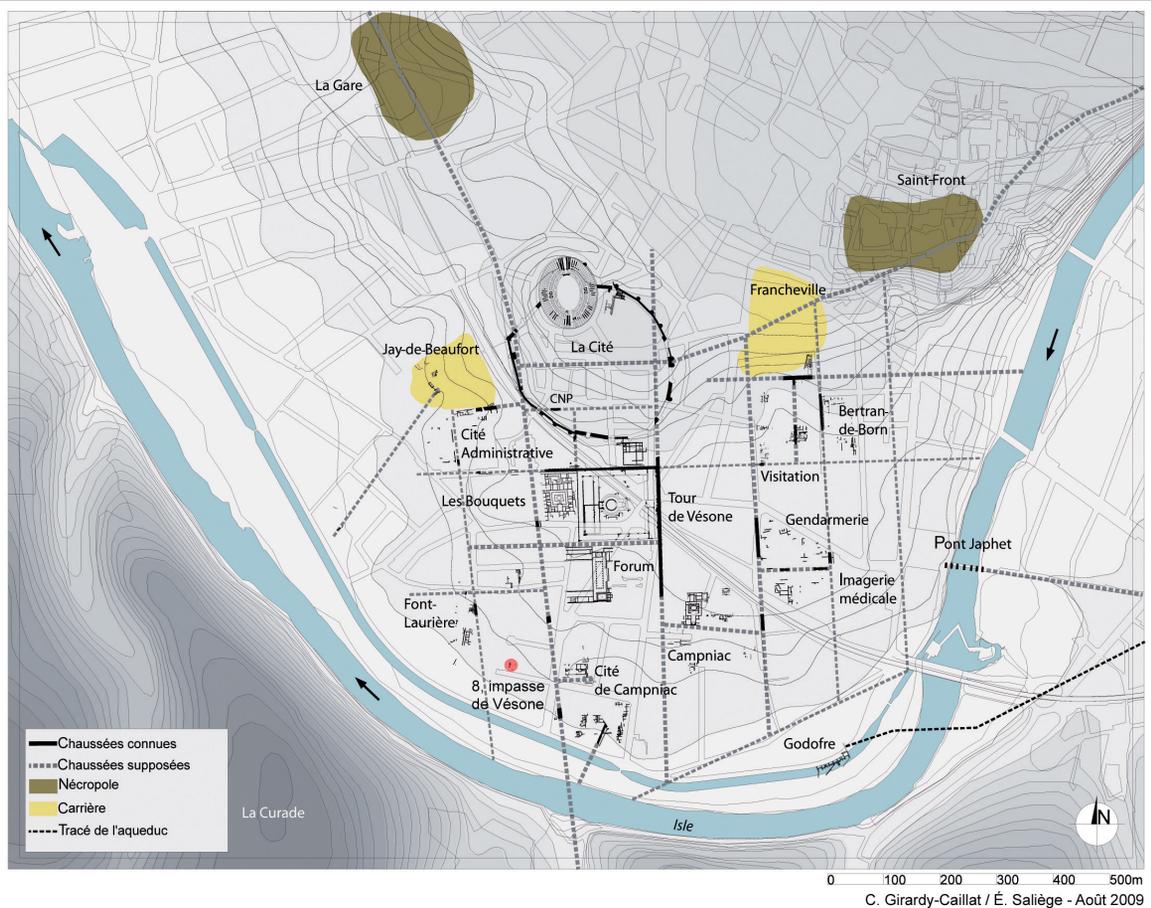


Fig. 1. Localisation du site fouillé, 8, impasse de Vésone sur la carte archéologique de la ville antique de Périgueux (Cl. Girardy-Caillat / É. Saliège, 2009).

- 1- H. Silhouette, INRAP, rapport de diagnostic, janvier 2005.
- 2- Prescrit par le SRA Aquitaine. Le projet était la construction d'une maison sans sous-sol.

L'analyse des coupes stratigraphiques des dépôts de couverture a été privilégiée. Aucune étude statistique ne pouvait être effectuée du fait des contraintes de l'opération. Seuls les éléments les plus significatifs d'un point de vue chronologique ont été pris en compte. Les parois du sondage du diagnostic ont été étudiées afin d'établir la chronologie des différents états du site. L'accent a été porté sur les conditions et la chronologie de l'abandon du site, notamment sur les modalités de l'évolution en ruines de la demeure antique. Les études géoarchéologiques (analyses sédimentaires, pédologiques et malacologiques) ont mis la priorité sur l'évolution du site après son abandon. Les analyses malacologiques ont précisé les caractères de la strate végétale des dépôts de complément les plus superficiels.

L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE

Le premier état d'occupation : un collecteur

Le premier état d'occupation du site a été identifié dans le sondage de diagnostic sur une surface de 1 m² (fig. 2). Seul a été repéré un collecteur des eaux usées creusé dans le sol alluvial. La canalisation est fondée dans un horizon sablo-limoneux développé sur la plaine non inondable qui borde l'Isle. La nappe phréatique a été trouvée dans l'angle sud-ouest de la parcelle à 5 m de profondeur. Le sédiment a été utilisé pour combler les espaces intermédiaires entre les bases et contre les piédroits du collecteur.

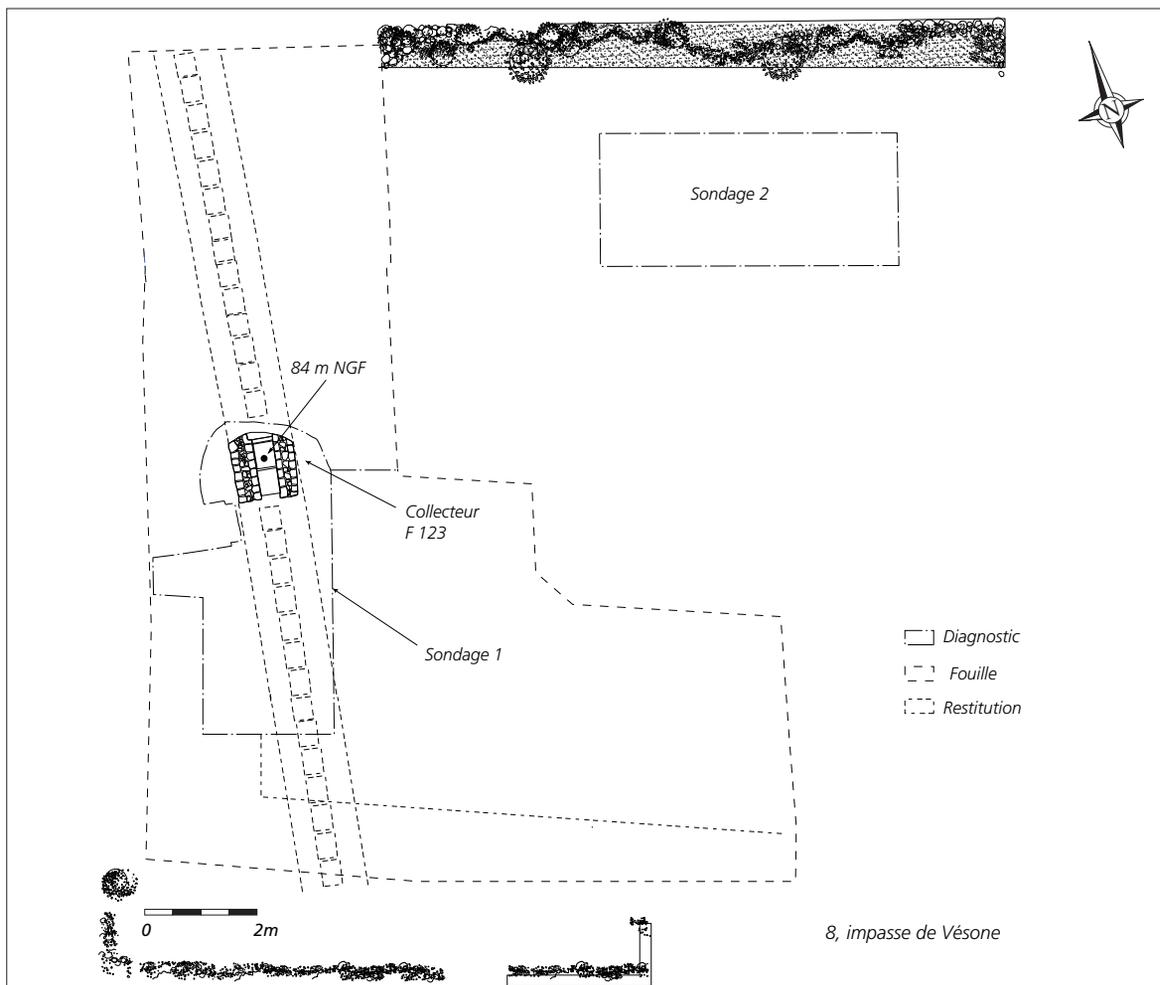


Fig. 2. État 1, première moitié du 1^{er} siècle p.C.

Le conduit est conservé sur 3 m de long suivant une orientation sud-nord. Deux états de maçonneries sont identifiés. La structure présente une largeur totale de 1,16 m. La hauteur d'écoulement est de 0,25 m pour une largeur de 0,29 m. Les piédroits du collecteur se composent de deux murs parallèles de 0,22 m de large, constitués de quatre assises de moellons recouverts de dalles de couverture en calcaire. Chaque assise de 0,10 m d'élévation est assemblée avec un mortier fait de chaux et de grave. Le fond d'écoulement est constitué de *tegulae* posées sur un mortier de chaux lissé et jointées. La base des piédroits est en partie maçonnée sur les rebords des tuiles. Leurs faces internes sont enduites de mortier hydraulique comblant les intervalles d'assises et de couverture. Les joints horizontaux et verticaux sont réalisés avec un mortier de chaux sableux. Une calcification a été observée sur les parois internes. La couverture est composée de dalles calcaires de 0,45 m de large sur 0,10 m d'épaisseur.

La base du remplissage du collecteur présente un sédiment très fin limoneux gris foncé contenant de nombreux charbons de bois sur 3 à 10 cm d'épaisseur. La coloration rouge, visible contre la base des parois internes des piédroits, provient de l'écoulement d'eaux usées³. Le collecteur profite apparemment d'une déclivité naturelle orientée sud-nord, contraire à la pente naturelle de la terrasse alluviale. L'ouvrage s'inscrit probablement dans un réseau d'assainissement d'eaux usées orienté sud-nord. Faute de mobilier dans les remblais encaissants du collecteur, la chronologie de sa construction et la durée de son utilisation ont été établies de façon relative après l'étude des états d'occupations postérieurs. Il a fonctionné durant la première moitié du 1^{er} siècle p.C.

Deuxième état : la construction d'une riche demeure

L'étude de cet état porte sur l'ensemble de la zone fouillée soit 109 m². Elle résulte d'une corrélation fondée sur plusieurs fenêtres d'observation. Le plan des vestiges s'organise suivant l'axe ouest-est des murs M1 et M5 parallèles. Espacés de 3,80 m, les

murs sont conservés sur une élévation de 0,70 m (fig. 3). Le plan présente deux salles qui sont précédées par une galerie définie par les murs M1 et M5. Une proposition de restitution du plan de la première demeure décrit une résidence à péristyle. Une cour à sol de béton se développe au nord (fig. 4).

La galerie, large de 3,80 m, est délimitée au nord par un mur M5 et au sud par le mur M1 (fig. 3). Le mur M5 identifié sur 4,20 m de long présente un blocage régulier de moellons mesurant 0,15 x 0,15 m pour une largeur de 0,64 m. D'une hauteur conservée de 0,70 m, il apparaît comme un mur bahut qui supportait une colonnade. Le sol (US 122) est aménagé sur le sommet du collecteur. Il est constitué d'une grave lissée en surface, prise dans un mortier de chaux blanc épais de 6 cm. La base des remblais de préparation (US 126) témoigne d'un soin particulier apporté à la préparation du franchissement du collecteur. Le radier du sol comprend six niveaux sur 0,30 m d'épaisseur. La préparation assure le nivellement du sol sur la dalle de couverture. Le sol a une épaisseur de 0,20 m au contact du mur M1 et de 5 cm sur les dalles du collecteur.

Trois couches d'enduits se superposent contre l'élévation du mur M1 à l'intérieur de la galerie. Ainsi le troisième niveau de mortier possède une surface lissée peinte ; sur un fond bleu clair apparaissent deux bandes jaunes horizontales (de 5 mm d'épaisseur et espacées de 4,8 cm).

Cette partie de la demeure est composée de deux salles séparées par un mur perpendiculaire au sud de la galerie.

Le mur M1 ferme les deux salles au nord et sert d'appui à la galerie. D'une largeur initiale de 0,60 m, il présente 0,70 m d'élévation. La base et une partie de son élévation sont conservées. Ce mur orienté ouest-est est perpendiculaire au collecteur F 123. Le mur est au trois quart épierré par une tranchée de récupération suivant un axe est-ouest (US 112, 114). La fondation est débordante de 0,10 m de chaque côté, avec de gros moellons calcaires plats de 0,30 x 0,10 m d'épaisseur. Elle présente quatre assises. La tranchée de fondation large de 0,80 m et dont la profondeur ne dépasse pas 0,50 m, est creusée dans le sol brun alluvial. À l'issue de la construction du mur, un premier enduit de mortier de chaux blanc de 5 mm d'épaisseur a été appliqué contre les deux parements de l'élévation. Cet enduit masque les irrégularités d'assemblage de parement. La base se rac-

3- Elles attestent une biominéralisation d'oxydes métalliques associée à une flore nitrophile.

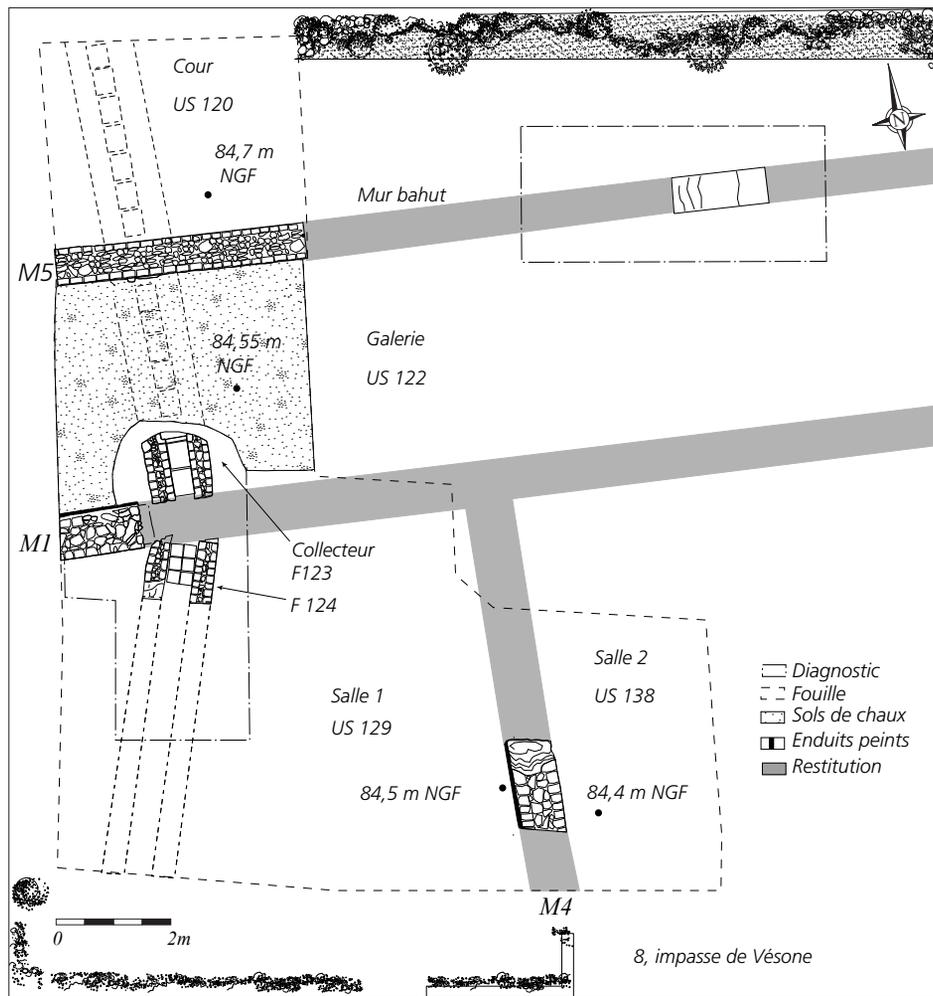


Fig. 3. État 2, milieu du 1^{er} siècle p.C. – milieu du 2^e siècle p.C.

corde avec la préparation de sol (US 124) depuis le sommet de la dernière assise de fondation.

Le mur M4 (salle1) a une largeur de 0,70 m. Il apparaît essentiellement en négatif, toutefois, un tronçon de l'élévation, conservée sur 0,60 m de hauteur, porte deux enduits peints rouges. L'enduit le plus récent, de 3,5 cm d'épaisseur, est doté d'un décor de bandes jaunes dessinant des losanges sur fond rouge (fig. 5). Le sol contemporain du mur M4 a été arraché. La salle 1 possède une surface supérieure à 42 m². Séparée par le mur M4, la salle 2 présente un sol (US 138) en partie excavé par une fosse ulté-

rieure (US 136). Les sols originaux ont complètement disparu au contact des murs eux aussi en grande partie excavés. Toutefois la liaison avec l'enduit mural de M4 conserve des lambeaux de plinthe de mortier à une cote d'apparition similaire du sol de la galerie.

Le collecteur présente deux états de maçonneries identifiables de part et d'autre du mur M1, attestant une réfection de la canalisation au cours de cette phase. Celui-ci apparaît plus large et plus haut qu'il ne l'était à l'origine. Au sud du mur M1, une reprise de maçonnerie du collecteur (F 123), modifie l'axe

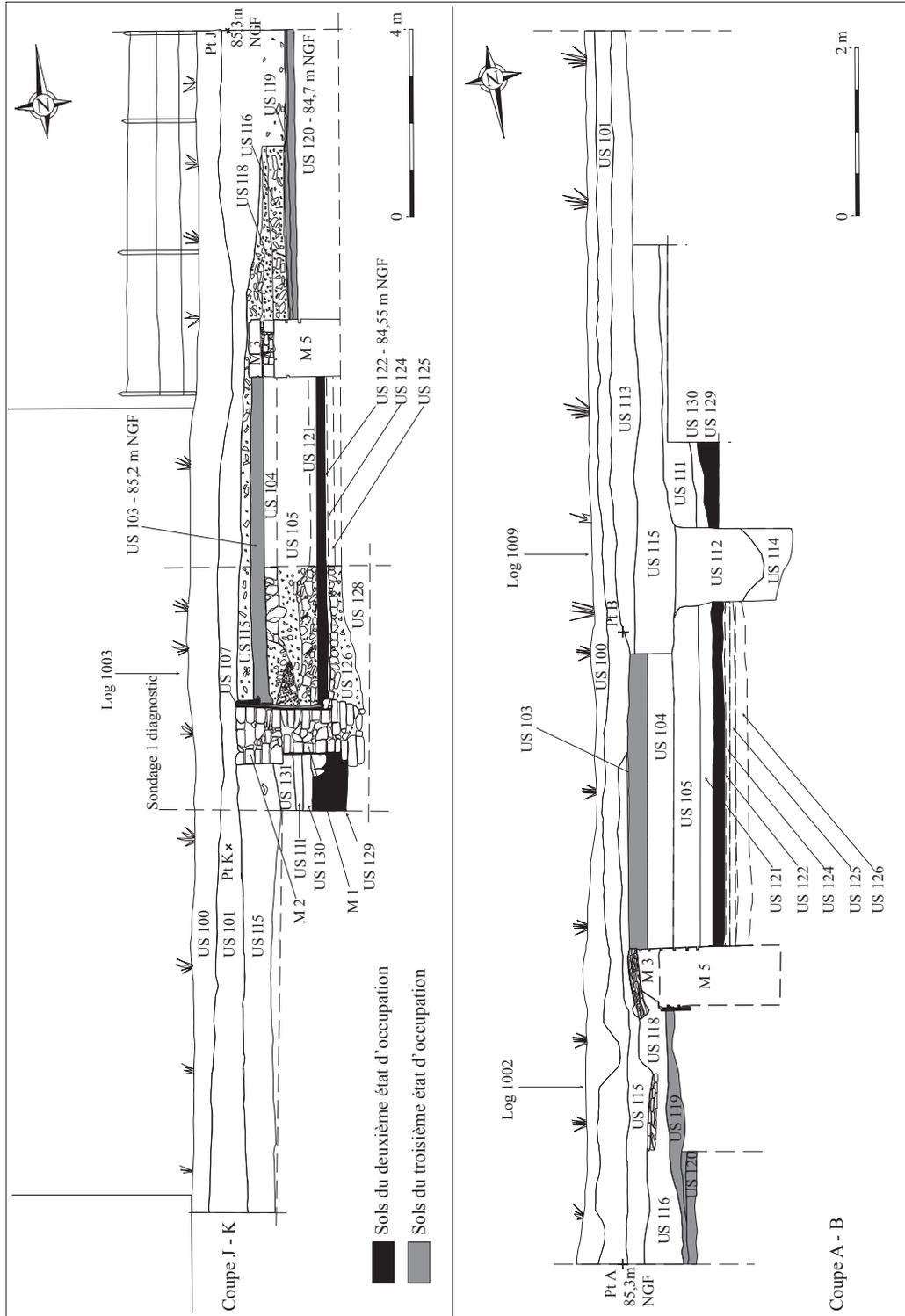


Fig. 4. Sondage n°1 : coupe J - K, deuxième et troisième états d'occupation. Coupe A-B, sol surhaussé et tranchée de récupération du mur M2.

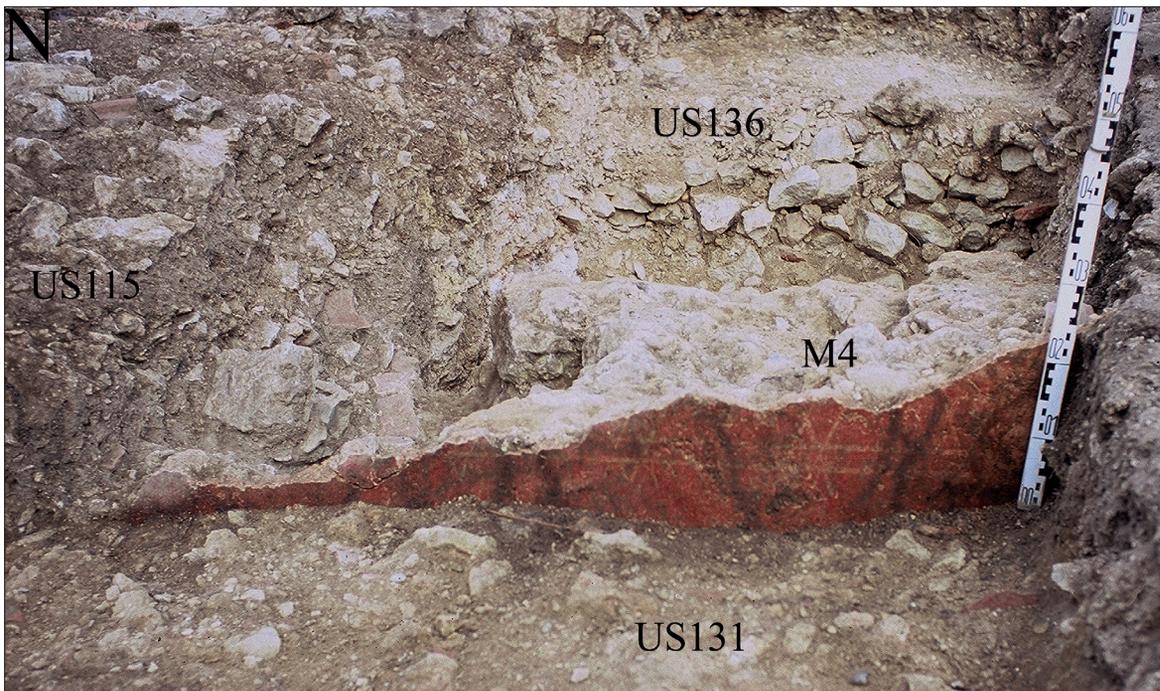


Fig. 5. Mur M4, décor de bandes jaunes dessinant des losanges sur fond rouge.

vers le sud-ouest. La surface de préparation du fond d'écoulement est constituée de 3 cm de mortier de chaux sablo-graveleux orange, lissé en surface. Le fond est aménagé par des carreaux d'argile de 0,22 x 0,22 m disposés sur deux lignes parallèles, avec des joints de 1 cm de mortier contre les piédroits. Les joints perpendiculaires à l'axe d'écoulement, sont composés d'un mortier de chaux blanc. Les piédroits ont une hauteur d'écoulement de 0,50 m pour une largeur intérieure de 0,46 m. Les moellons calcaires qui les composent possèdent des largeurs variables entre 0,20 m et 0,12 m.

Une destruction liée à un incendie

Dans le deuxième quart du II^e siècle p.C., les éléments de la demeure sont en partie détruits par un incendie qui a certainement provoqué l'effondrement de la toiture. Les éléments de destruction sont inclus dans la phase d'exhaussement. Elle matérialise le premier comblement / remplissage entre les

murs M1-M2 et M5-M3. Il est composé de matériaux de démolition issus de l'effondrement, tels des moellons calcaires, des morceaux d'enduits, des mortiers d'accroche, du mortier de toiture, des *tegulae* entières ou brisées, des fragments de plaques de marbre, des clous et des poussières de mortier de chaux ; le tout est pris dans un sédiment sablo-limoneux riche en gros charbons de bois (US 121).

L'étude du mobilier inclus dans les remblais d'exhaussement

Le mobilier trouvé dans les remblais d'exhaussement (US 104, 105, 121) constitue la principale source d'information sur la datation du site (fig. 6A)⁴. Malgré la forte hétérogénéité des vestiges liée à la nature et à l'origine des remblais, l'étude du mobilier a privilégié d'une part le calage chronolo-

4 Étude réalisée par C. Sanchez, Ausonius Bordeaux 3.

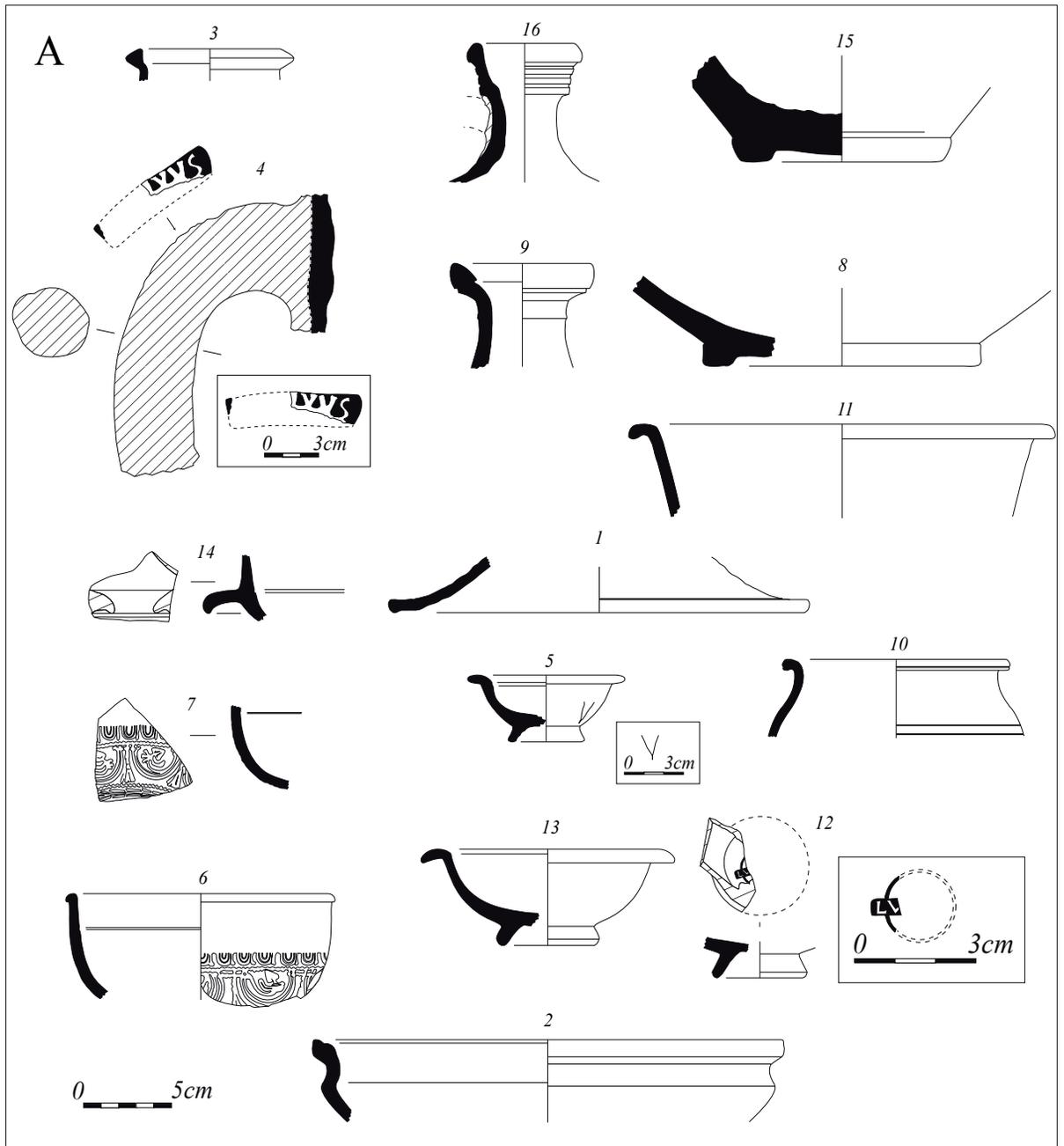


Fig. 6. Mobilier céramique et numismatique.

A. Mobilier inclus dans les remblais de surhaussement séparant les états 2 et 3 : **1, 2 et 3** ; tessons de céramique commune dont plusieurs à pâte micacée, I^{er} siècle p.C. – première moitié II^e siècle p.C. **4** ; Anse de Dressel 20 avec une estampille "LVVS", II^e siècle p.C. **5, 6 et 7** ; tessons de céramique sigillée, dont 1 tesson de Drag. 35 avec 1 graffiti "V", deux de Drag. 37 : vers 70 p.C. – fin I^{er} siècle p.C. ou début II^e siècle p.C. **8** ; 1 tesson d'amphore gauloise de type Périgueux, pâte "chocolat", après 70/80 p.C. **9** ; Céramique commune, I^{er} siècle p.C. – première moitié II^e siècle p.C. **10 et 11** ; tessons de céramique commune, I^{er} siècle p.C. – première moitié II^e siècle p.C. **12** ; tessons de céramique sigillée, période flavienne, 70 p.C. **13** ; Drag. 35, fin I^{er} siècle p.C. **14** ; Curle 11, Haut-Empire, I^{er} siècle p.C. **15** ; Amphore Gauloise 4 ou 3, 50-150 p.C. **16** ; tesson de cruche à pâtes rouges et engobe jaune pâle, production locale, Périgueux, entre 100 et 300 p.C.

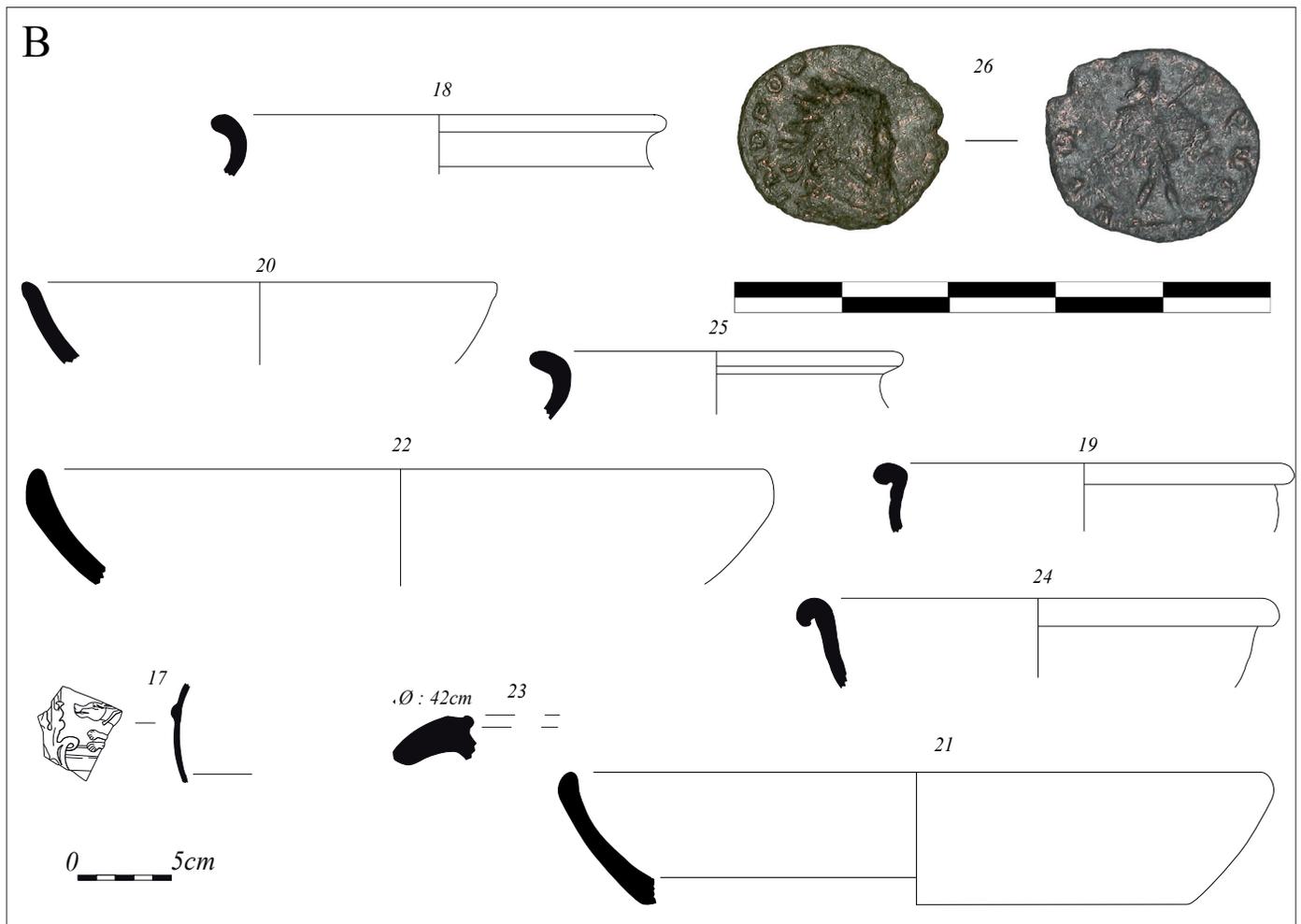


Fig. 6. Mobilier céramique et numismatique.

B. Mobilier antique inclus dans les fosses et les tranchées de récupération : **17** ; tesson de céramique sigillée, fragment de vase Déchelette 72 avec une scène de chasse, animaux (chien et sanglier), décors rapporté à la barbotine. **18 et 19** ; tessons de céramique commune, avec un fort pourcentage de vases à cuire dont des tessons avec engobe micacée, II^e siècle p.C. **20** ; 2 tessons de céramique Terra Nigra, 150 p.C. **21 et 22** ; tessons de céramique commune, entre 270 et 310 p.C. **23** ; fragment de mortier provenant des ateliers de Siorac de Ribérac, fin II^e siècle p.C. – III^e siècle p.C. **24** ; tesson de céramique commune, chronologie proposée, I^{er} siècle p.C. – première moitié II^e siècle p.C. **25** ; tesson de céramique commune, II^e siècle p.C. **26** ; *Antoninien*, d'Aureolus, (été 268).

gique du deuxième état, d'autre part, sur l'étude des matériaux architecturaux exogènes (marbre et plaques de roches à surfaces polies) (cf. annexe 2).

Un lot de céramique commune est attribué à du matériel de cuisine dans les déblais de la salle 1. Sa datation suggère que la demeure a pu être édiflée au début de l'époque flavienne. Elle est occupée jusqu'au milieu du II^e siècle p.C.

Des plaques d'enduits peints ont été mises au jour dans les remblais à proximité du mur M4 (cf. annexe 3).

Troisième état : la reconstruction d'une demeure sur le plan préexistant

Le troisième état se caractérise par l'exhaussement de 1 m des sols intérieurs de la demeure. Le cloisonnement des salles est supprimé, ce qui permet de créer ainsi une pièce plus vaste. Les murs antérieurs sont arasés et servent d'assise aux nouvelles constructions. (fig. 7). Ce réaménagement date du milieu du II^e siècle p.C.

Les travaux débutent par l'arasement partiel des murs, préservés sur 0,70 m d'élévation (fig. 7). Les salles sont ensuite comblées avec les gravats, dans lesquels on a pris soin de récupérer préalablement les

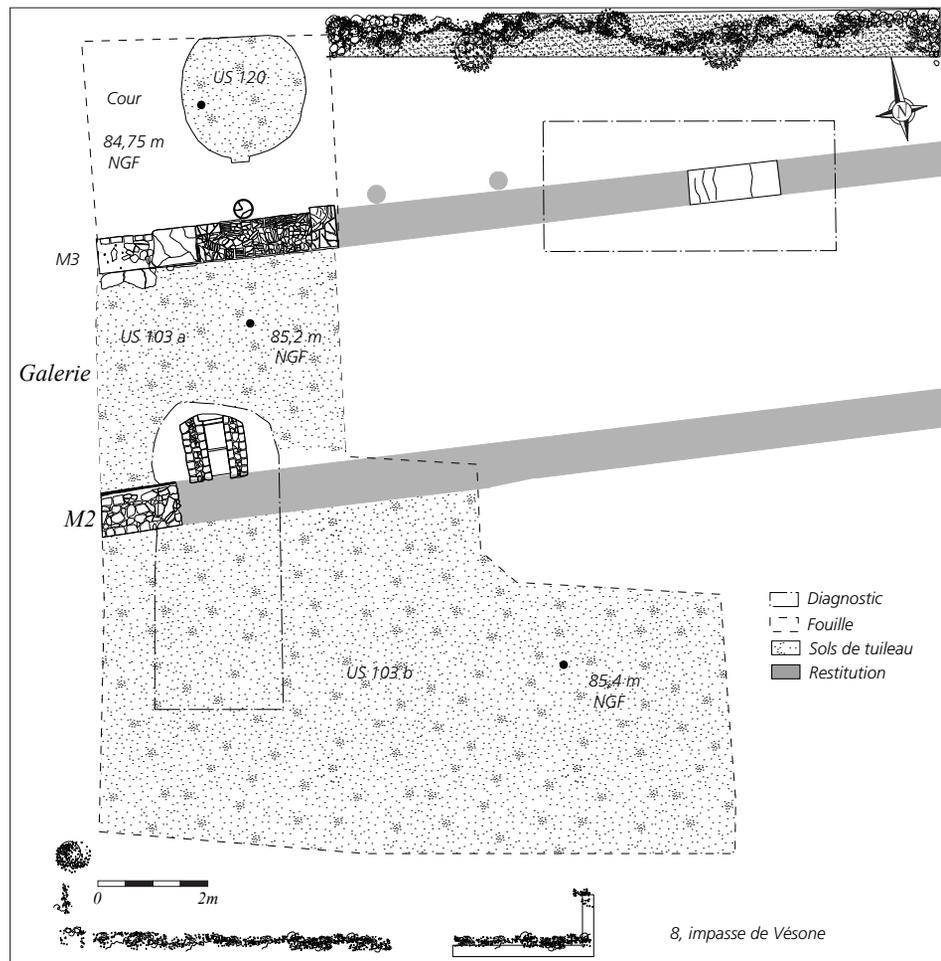


Fig. 7. État 3, troisième quart du II^e siècle p.C. – fin du III^e siècle ou première moitié du IV^e siècle p.C.

moellons. Un nouveau plan est alors mis en œuvre sur les bases du premier. La fondation des nouveaux murs prend appui sur l'arasement des murs antérieurs, une fois les salles remblayées. L'apport de remblais intervient donc postérieurement à la construction des nouveaux murs montés sans tranchée de fondation (fig. 4).

La fondation du mur M2 repose sur l'élévation du mur M1 et en partie sur le remblai (US 131). Son arase conserve quelques centimètres d'élévation avec un lambeau de plinthe d'enduit peint rouge (F 107). Sa base fonctionne avec le dernier état de sol de tuileau (US 103a) identifié sur 10 m² entre les murs M2 et M3. Le mur M3 est élevé sur l'ancien mur bahut M5. Il suit une même orientation ouest-est. Il forme avec le mur M2 une nouvelle galerie large de 3,83 m ouverte sur une cour qui se développe au nord.

Deux grandes dalles calcaires quadrangulaires de 0,76 m de longueur sur 0,62 m de large sont posées dans l'axe du mur M3. L'extrémité ouest du mur M3 a conservé la trace d'une autre dalle calcaire sous la forme d'un blocage de pierres disposé contre l'aménagement du sol de tuileau (US 103a). Un mortier de chaux constitue le liant de pose de ce blocage de moellons 0,15 x 0,15 m. Une autre dalle a également été repérée à l'extrémité est du mur. À proximité, deux éléments superposés se sont détachés postérieurement en glissant vers le nord.

Les dalles reposent sur une assise régulière de moellons (0,15 x 0,15 m). Leur emprise de 0,64 m de large, est aménagée sur un remblai sablo-argileux structuré, consolidé par du mortier rapporté sur l'arase du mur bahut M5. Ce stylobate dont certaines dalles semblent avoir fait l'objet d'une récupération ultérieure a été identifié sur 4,20 m de longueur. Il portait vraisemblablement une colonnade.

Le mur M2 (F 133) reprend en élévation le mur M1. Orienté ouest-est, il est préservé sur 0,74 m d'élévation (fig. 7). Il est conservé sur cinq assises de moellons calcaires (0,10 x 0,15 m) peu équarris disposés en blocage externe. Sa fondation repose en partie sud sur le remblai issu de la démolition (US 129). Il fonctionne avec le même sol (US 103a) que M3. Formant le pavement de la galerie, il est caractérisé par un béton de tuileau construit 0,8 m plus haut que le sol antérieur (US 122), entre les murs M2 et M3. Le sol (US 103a) est aménagé contre une assise de fondation des dalles. Son radier repose sur

un remblai de déchets de taille calcaire (US 105) compacté sur 0,20 m d'épaisseur.

La salle méridionale, bordée au nord par M2, est dotée d'un sol semblable à celui du portique : un béton de tuileau de 0,15 m d'épaisseur est lissé en surface (US 103b). L'altimétrie des sols attenants aux murs M2 et M3 au nord est comparable, ainsi qu'à l'est du mur M4. Un enduit est aménagé en quatrième superposition sur le dernier décor du mur M1 du deuxième état. Épais de 4 mm, il est de couleur rouge.

Un fût de colonne en calcaire a été placé contre l'élévation du mur du stylobate M3 (fig. 8). L'élément circulaire de 0,34 m de diamètre est fiché verticalement dans le sol de la cour contre l'aplomb de ce même mur. Le sol de la cour se compose de petits galets issus de la terrasse alluviale de l'Isle et de fins éléments calcaires noyés dans une matrice sableuse indurée (US 118). Ce remblai est aménagé sous les dalles de calcaire qui couvrent le sommet du mur M3.

Un sol en béton de tuileau (US 120) a été identifié dans la cour. Il forme un large cercle de 2,5 m de diamètre au nord du mur M3 (fig. 8). Le sol est recouvert d'un fin niveau sablo-graveleux roux induré, avec épandage de petits galets calibrés au-dessus (US 119).

QUATRIÈME ÉTAT : ABANDON DE LA DEMEURE, RUINES ET CARRIÈRE

La découverte de deux fûts de colonnes renversées et gélifractés sur place à proximité de leur socle, côté cour, témoigne de la ruine progressive des éléments encore en élévation. Dans un premier temps, une étude archéologique a caractérisé les indices de récupération de matériaux, après l'abandon de la demeure. Une étude des faciès pédo-sédimentaires a conjointement portée sur les niveaux d'abandon (cf. annexes 1 et 4). Des prélèvements sédimentologiques ont été également effectués après une série de tests de tamisage. Le potentiel informatif des faunes malacologiques issues des dépôts d'abandon a été testé. L'abandon est daté au plus tôt de la fin du III^e siècle ou de la première moitié du IV^e siècle d'après les monnaies (fig. 6B).

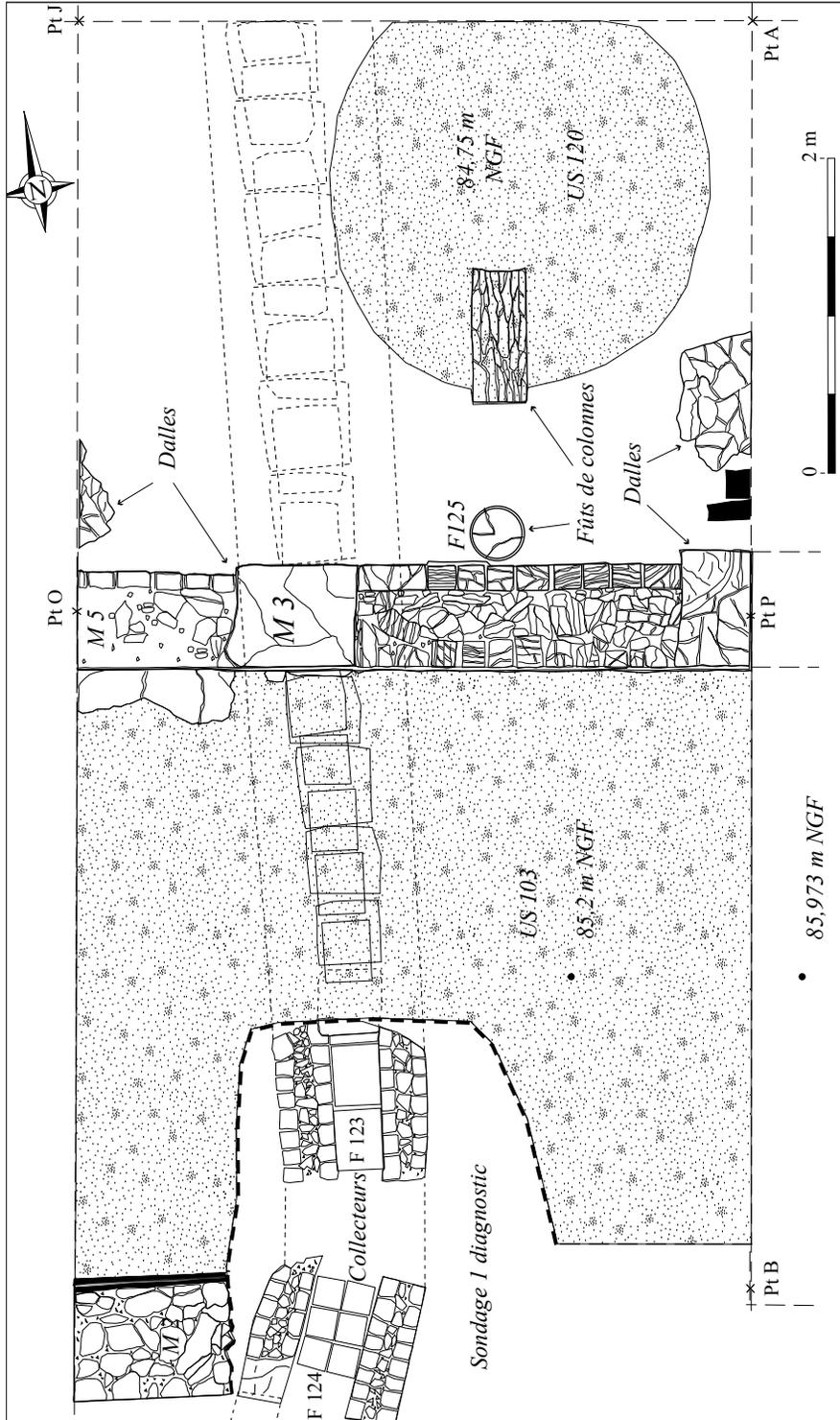


Fig. 8. Mur bahut et colonne : fût de colonne à proximité de sa base contre le mur M3, cour à sol de béton au nord.

Pour en comprendre le processus trois méthodes d'analyses ont été mises en œuvre :

Deux phases de récupération des matériaux ont été distinguées sur la base de la nature des séquences pédosédimentaires (cf. annexe 1) et des remplissages des fosses d'extraction (fig. 9). Ceux de la première phase sont uniquement constitués de matériaux extraits des ruines de la demeure, tandis que la seconde phase, la plus récente, voit son comblement inclure des colluvions brunes caractéristiques de l'évolution historique du site (cf. infra).

Une tranchée de récupération a extrait le mur M4 du deuxième état sur 3 m de longueur et 1,20 m de largeur en direction de l'est (fig. 9). Dans un premier temps, les récupérateurs s'approvisionnent

avec les matériaux du deuxième état. Une fosse comblée par des matériaux de construction (F 136) a été identifiée sur le flanc est du mur M4. Elle est remplie de moellons calcaires (0,18 x 0,10 m, 0,18 x 0,16 m, 0,10 x 0,15 m, 0,15 x 0,15 m, 0,24 x 0,15 m, 0,10 x 0,12 m), stockés sur 1 m d'épaisseur contre le mur.

Cette fosse témoigne d'une récupération portant sur les ruines elles-mêmes. Un chantier de prélèvement des blocs, suivi de leur calibrage in situ, a été organisé. Certains moellons, stockés en fosse, ne furent jamais transportés ailleurs. Les blocs laissés sur place sont probablement ceux qui n'intéressaient pas les récupérateurs. La demeure en ruine était ainsi devenue une carrière.

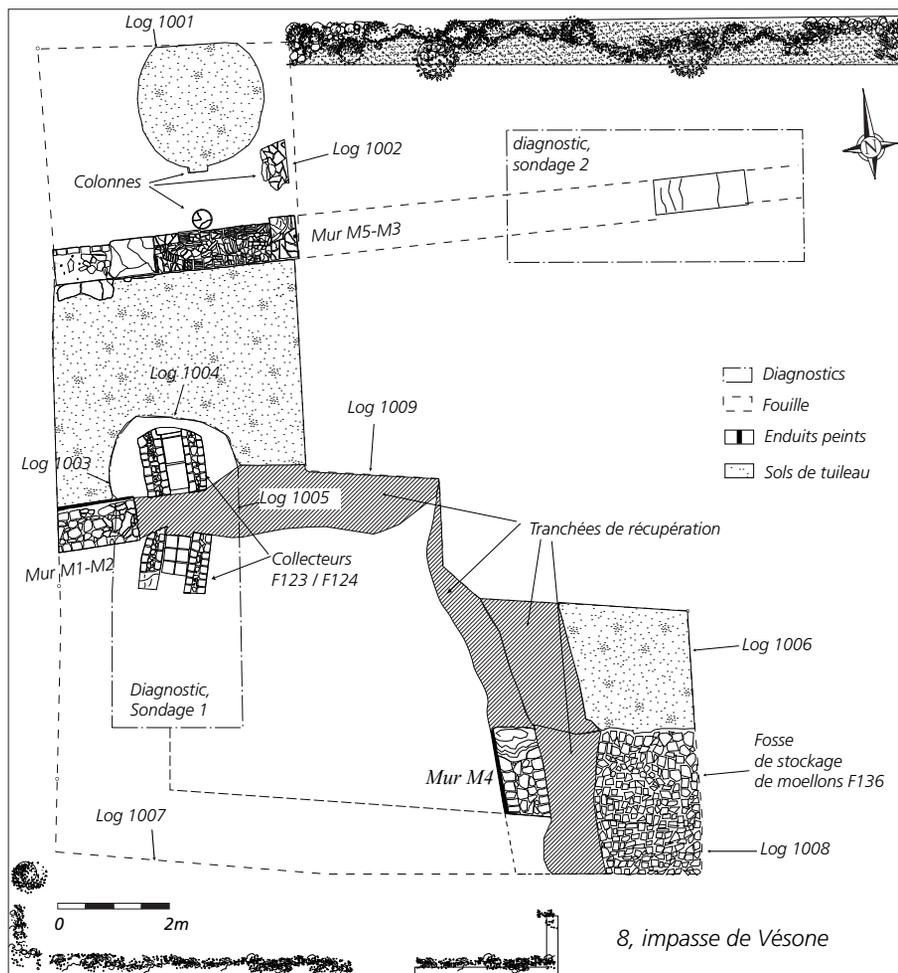


Fig. 9. Quatrième état : fin de l'Antiquité-Moyen Âge. Plan général du site après l'abandon.

Il est difficile de dater précisément cette première phase de récupération de matériaux. Les éléments les plus récents inclus dans les déblais de la carrière se rapportent à la fin de l'Antiquité (fig. 6B).

L'excavation post-antique reprend depuis le dernier état de sol (US 103b) en le perçant et en extrayant son radier de préparation. L'extraction des moellons des murs a été réalisée de front avec le démontage de tout le parement du mur M1-M2 et la récupération du petit appareil. Le comblement postérieur contient des déchets de taille calcaire associés à un contexte colluvial daté de la période médiévale (cf. annexe 1). Ce remblai recouvre la zone de stockage des moellons antiques extraits et déposés dans une fosse rectangulaire. Un empierrement de moellons de tailles variables (US 146), mêlés d'argile et de grave a scellé le sommet de la fosse. Il caractérise la deuxième phase d'extraction du site. Ces remblais incluent du mobilier antique intégré dans un sédiment brun colluvial (cf. annexe 1). À sa base, un apport naturel de sédiment sépare les deux états de démolition. Ce niveau comble le fossé d'extraction lié à la démolition du mur M4. Les niveaux de remplissage (US 115), accusent un pendage accentué vers l'ouest. La tranchée d'excavation du mur M4 est inclinée vers l'ouest et les remblais (US 115) sont visibles sur 1 m d'épaisseur dans l'axe du mur M4, au croisement du mur M1-M2. Trois monnaies⁵ du Bas-Empire, issues de ce contexte, proviennent du brassage des derniers déblais antiques.

À l'extrémité nord du décapage (US 117), des dépôts d'abandon recouvrent les sols de la cour. Leur pendage est orienté vers le nord. Ils intègrent une plaque calcaire appartenant à M3 et entièrement délitée par gélifraction. Ils recouvrent également le fût de colonne couché sur le flanc et entièrement fragmenté.

Une remise en culture de cette zone au XIX^e et XX^e siècle est attestée par la présence de structures en creux contenant de la faïence (cf. annexe 1). Un témoignage oral nous signale une écurie située à proximité au début du XX^e siècle. Un trou de poteau avec calage de morceaux de *tegulae* et blocs calcaires est identifié dans la coupe jusqu'à -0,70 m de profon-

deur. La partie nord de l'emprise marque un pendage accentué vers le nord à partir du log 1002. Les US 100 et 101 s'épaississent et les colluvions contenant du matériel antique plongent vers le nord.

4. SYNTHÈSE

Au premier état, le site livre un collecteur d'égout fondé dans des sédiments d'origine alluviale. Le collecteur a probablement fonctionné dans l'*insula* durant la première moitié du I^{er} siècle p.C. Vers le milieu du I^{er} siècle p.C., la construction d'une riche demeure urbaine à péristyle enterre le collecteur. Une galerie de 3,70 m de large délimite une cour au nord. Deux salles dont les fonctions ne sont pas définies se répartissent au sud de la galerie. La qualité des constructions et la richesse des ornements évoquent l'édification d'une partie résidentielle d'une riche demeure à péristyle datée du début de la période flavienne. Deux arguments attestent la qualité de cette construction. Ainsi le plan de la demeure à péristyle associant une cour intérieure et une galerie d'une part, l'ornementation des sols (placage de marbre) et des murs, révélée par les enduits peints et les plaques de marbre découverts dans les remblais d'autre part, caractérisent une *domus* luxueuse.

Vers le milieu du II^e siècle p.C., la demeure est en partie détruite par un incendie. La reconstruction s'amorce avec l'édification de nouveaux murs ; les anciennes pièces sont comblées avec leurs décors. L'exhaussement respecte le plan antérieur en modifiant la surface des salles 1 et 2 de l'aile sud. Les salles du premier état au sud sont réunies pour former une vaste salle, après la condamnation d'un mur et l'exhaussement de la galerie dont les proportions sont conservées. Les sols de tuileau scellent les remblais dans la galerie et dans la salle sud. La seconde demeure, à caractère luxueux, présente un portique à colonnes, ouvert sur une cour qui se développe vers le nord.

L'abandon de la demeure n'est pas daté précisément durant le dernier quart du III^e siècle p.C. Cette attribution repose sur des monnaies trouvées en position secondaire dans les dépôts de carrière. On ne peut donc pas affirmer que l'abandon soit lié à l'édification du rempart de la cité à la fin du III^e siècle p.C. Le site se transforme en une carrière de récupération de matériaux calcaires exploitée ponctuelle-

5- Dont Tétricus (271-274), Auréolus (été 268), *Constance II* (346-354). Étude numismatique réalisée par M. J.-M. Debruge, Cercle numismatique B. Andrieux, Société archéologique de Bordeaux.

ment jusqu'au IV^e siècle p.C., avec une aire de stockage creusée contre un mur du premier état. Au cours du Moyen Âge, plusieurs fosses sont creusées de façon ponctuelle, laissant de grandes parties des sols antiques en place comme celui de la galerie du dernier état. L'abandon définitif du site sous les couvertures de déchets d'extraction de matériaux calcaires a favorisé la désagrégation des parements de murs par gélifraction et la mise en place des colluvions de surface.

Les analyses géoarchéologiques ont caractérisé les modalités de l'abandon du site (cf. annexe 1). Globalement le site est enfoui sous une couverture sédimentaire d'origine colluviale. À la base de ces niveaux d'abandon, les sédiments témoignent d'une longue exposition en surface, sous les effets des pluies et des processus météorologiques sur un sol partiellement dénué d'une strate végétale. Ces caractères se rapportent globalement à un contexte de ruines antiques lié à une microtopographie accidentée, comme le suggèrent l'édification de tas de déblais à proximité des fosses de récupération de matériaux anthropiques. Des pans de murs en élévation complétaient le paysage.

Dans le détail, une première phase de récupération des matériaux est réalisée dès l'abandon de l'habitation antique. Les études pédo-sédimentaires associées aux analyses malacologiques détaillent l'évolution du site (cf. annexes 1 et 4) :

- Un premier état d'abandon se caractérise par la mise en place d'un faciès à granules lavées directement sur le sol de la cour appartenant au dernier état de la demeure (troisième état). Il témoigne d'une longue altération des sols de surface sous l'action des agents météorologiques. La toiture a disparu ou a été récupérée. Des pans de murs en élévation subsistent certainement. L'analyse malacologique décrit un fort impact anthropique. Une végétation sèche de type pelouse côtoie des petits bosquets arborés. Malgré ce fort impact, le développement d'une couverture végétale traduit néanmoins une zone en cours de déprise. Les espèces malacologiques signent la présence de terres meubles identiques à celles des parcs et jardins actuels.

- Lors de la seconde phase de récupération des matériaux attribués à la période médiévale, les pelouses disparaissent au profit d'un paysage toujours ouvert, mais où dominent les prairies humides. Un début de reconquête forestière s'amorce alors. L'im-

pect anthropique apparaît également moins soutenu. Toutefois, le site est toujours caractérisé par la présence de fosses de récupération associées à leurs déblais, les ruines ne présentent plus que des excavations et des tas de déblais.

- La mise en place d'une première phase colluviale s'accompagne de la naissance d'un paysage partiellement arboré. Une reconquête forestière est vraisemblablement la conséquence d'une déprise anthropique marquée. Le site ne fait plus l'objet de récupération de matériaux. Les apports de colluvions doivent être associés à une mise en culture partielle ou plutôt à l'utilisation de ces terres comme zone de pacage, ainsi que le suggère l'étude malacologique. Les fosses de récupération des matériaux antiques se sont comblées en grande partie sous les effets des pluies saisonnières, effaçant ainsi la microtopographie locale. Les ruines en élévation disparaissent totalement.

- Lors de la seconde phase colluviale, la reconquête forestière devient effective. Les perturbations anthropiques, si elles perdurent, ne sont plus en mesure de concurrencer la strate arborée. Le site semble alors être pratiquement abandonné. La dynamique colluviale suggère que tout le coteau évolue de façon concomitante. Le ruissellement superficiel, associé aux pluies, nivelle définitivement le sol sur l'ensemble du versant, attestant du faible impact anthropique dans cet ancien quartier de la ville antique.

Les colluvions de surface renferment des tessons de faïences de la période contemporaine.

APPORTS DE LA FOUILLE (C. GIRARDY-CAILLAT)

Le site se trouve dans le périmètre de la ville antique, à la périphérie du centre monumental et à environ 200 m au sud-ouest du forum. Il est inséré dans une *insula* d'une centaine de mètres de large. Ce secteur apparaissait comme une zone d'ombre, puisqu'aucune intervention archéologique ne s'y était déroulée jusqu'à présent. La relecture des vestiges découverts lors du creusement de la Défense passive en 1939, montrent la présence de thermes qui se développent à 70 m à l'est de la fouille. Cette *insula* est bordée par deux *cardines*, tous deux de direction nord-ouest/sud-est. L'un d'eux est situé à l'est et borde les thermes, le forum et la *domus* des

Bouquets, l'autre a été repéré à l'ouest sur les sites de la rue Font Laurière et de la Cité administrative et se dirigeant vers la carrière. Un *decumanus* que reprend la rue Font-Laurière actuelle limite ce quartier au nord.

L'étude de ce site, malgré sa superficie réduite, révèle la présence de quelques salles précédées par un portique ouvert sur une cour et qui peuvent appartenir à une *domus* à péristyle. Celle-ci semble avoir été construite dans la seconde moitié du I^{er} siècle p.C et avoir subi un réaménagement vers le milieu du II^e siècle p.C en conservant le même plan. Les murs sont arasés et conservent une élévation de 0,70 m. Les salles sont remblayées et les fondations des nouvelles structures sont directement assises sur l'élévation des anciens murs proposant ainsi un exhaussement des sols de la demeure d'environ 1 m.

Les apports de cette fouille se déclinent en trois points éclairants pour l'histoire de la ville, et en premier lieu, l'exhaussement des sols n'est pas sans rappeler le site de la *domus* des Bouquets (Musée Vesunna) qui présente un cas semblable à une date semblable. Ensuite l'abandon du quartier vers la fin du III^e siècle, constitue un élément qui vient enrichir l'analyse de la régression de la ville quartier par quartier, composante majeure des rythmes de l'urbanisation étudiée dans le cadre de la carte archéologique

en cours de réalisation. Enfin l'approche paléo-environnementale de l'abandon du quartier, apporte un nouveau cadre d'interprétation, non envisagé dans les années 1980-1990.

Les fouilles de ces années-là avaient parfaitement mis en évidence ces niveaux de granules d'abandon ainsi que l'arasement des vestiges et leur récupération postérieure. Le "*vrai pourtrait de la ville de Périgueux*" paru dans la *Cosmographie universelle* de Belleforest en 1575 montre bien ce paysage vallonné de la plaine de Campniac où seule émerge la Tour de Vésone. Les premières mosaïques exhumées au XIX^e siècle ont été retrouvées par les jardiniers qui exploitaient en carrière les vestiges enfouis qu'ils avaient rencontrés.

Cette fouille de superficie modeste apporte des éléments complémentaires sur la mutation de la ville et propose une première approche de son déclin. Comme on peut le vérifier sur les autres sites de Vésone, non seulement les grands édifices ont fait l'objet d'une récupération systématique des blocs de grand appareil, mais également toutes les demeures pour en extraire les moellons des murs.

Cette étude permet d'appréhender l'abandon de ce quartier et de caractériser le déroulement du chantier de démolition, ses différentes phases de récupération et leur durée. Elle offre ainsi une large contribution à l'histoire de Périgueux antique.

ANNEXE 1

ANALYSES PÉDO-SÉDIMENTAIRES DES DÉPÔTS D'ABANDON⁶

Une série de 9 logs⁷ a été réalisée sur l'emprise décapée : la partie nord de l'emprise (cour), matérialisée par le log 1002, a fait l'objet d'une description des caractères pédo-sédimentaires des dépôts de couverture (fig. 9). Elle est accompagnée d'une étude malacologique (cf. annexe 4). Globalement le site est enfoui sous une épaisse couche de colluvions (fig. 10) qui se sont mises en place dès l'abandon du site. Attesté au XIX^e et XX^e siècle par la présence de structures en creux contenant de la faïence, l'impact anthropique est certainement nettement plus ancien, comme le suggère la découverte de tessons à la base de ces dépôts (US 101).

À la base des dépôts de couverture, un sol anthropique (US 119/120, fig. 10) est caractérisé par des sables fins roux d'origine alluviale. Il est recouvert par un mince lit de petits galets quartzeux calibrés, également d'origine fluviale. Implantés entre 84,75 m et 84,8 m NGF, ces faciès se rapportent vraisemblablement au sol de la cour. La précipitation d'oxydes au niveau des sables suggère une exposition aux actions météorologiques (pluie alternant avec des phases plus sèches).

Ce sol est surmonté d'un premier niveau de granules infra-centimétriques. Ce faciès se développe au contact des sols antiques. Peu épais, il est alimenté en gravier issu du sol extérieur sous-jacent (fig. 10). Il apparaît comme un lit maigre entièrement dénué de matrice fine, avec à la base des galets d'origine alluviale en contact (à support clastique) puis des galets (1 cm), puis de nouveaux granules lavés (tuiles, quartz, nodules calcaires roulés). Des taches blanches témoignent d'imprégnations secondaires carbonatées. Ces faciès résultent du démantèlement des sols de mortier consécutif à l'action du gel saisonnier de surface. De nombreux fragments de tuiles, de mortier et de béton composent les granules disposés en entassement libre. Ils ont subi une longue évolution en surface sous les effets des pluies et des gels. Ces granules surmontent le dernier niveau de sol de la cour et correspondent au niveau d'abandon.

Ce faciès granuleux est la conséquence des pluies et des processus météorologiques affectant un sol nu constitué par les dépôts archéologiques. Ce niveau d'abandon s'est constitué de l'échelle décennale à centennale.

Au-dessus, un dépôt pseudo-lité apparaît (fig. 10). Il se caractérise comme un diamicton⁸ à support matriciel. Lessivé, il présente de nombreuses cavités, remplies de granules et dépourvues de matrice fine. De nombreux éléments grossiers disposés à plat évoquent un niveau d'abandon en sub-surface, altéré par les processus météorologiques. Ses caractères initiaux se rapportent à un remblai issu de creusements altérés en surface. Ensuite se développe un second niveau à granules. Des lentilles de grains lavés dépourvus de matrice s'individualisent dans un faciès hétérogène de type diamicton à support clastique (3 cm x 30 cm, fig. 10). Ce dernier présente également quelques plages lavées remplies de granules majoritairement quartzeux. Les lentilles grossières s'épaississent vers le fond de la fouille, dont les niveaux archéologiques en pente dessinent les rebords d'un petit axe d'écoulement sur 4 à 5 cm d'épaisseur. Ce faciès lavé sus-jacent témoigne d'une nouvelle phase de creusement associée à des altérations de surface.

Ce niveau est recouvert par un premier sol colluvial enterré à horizon pédologique de type A/B. Il se caractérise par une faible concentration de blocs calcaires, de marbres, de tuiles et de faune ; le tout est emballé par un dépôt d'origine colluviale. La structure du dépôt apparaît peu développée (US 115). Elle est en revanche enrichie en carbonates de texture sableuse et limoneuse. Sa couleur apparaît un peu plus sombre (10 YR 5/3). Au-dessus, un second sol colluvial à horizon pédologique unique (horizon A/B) apparaît de couleur plus soutenue (brun, US 102). La porosité canaliculaire est comblée par des déjections de vers. Elle évolue à la base vers une porosité racinaire issue d'une végétation de type arbres et arbustes. Son organisation est homogène. Toutefois les plus gros vestiges se concentrent vers la base de la stratigraphie, proche du dépôt à blocs calcaires et tuiles. Sa couleur est brun-gris (10 YR 5/2).

6- Étude réalisée par Thierry Gé, INRAP.

7- Anglicisme utilisé pour désigner : une colonne stratigraphique (tirée de l'étude d'une région, ou correspondant à un forage).

8- Dépôt sédimentaire très mal classé. Il est constitué d'une fraction grossière composée de clastes ou de graviers (> 2 mm), emballés dans une matrice sédimentaire fine.

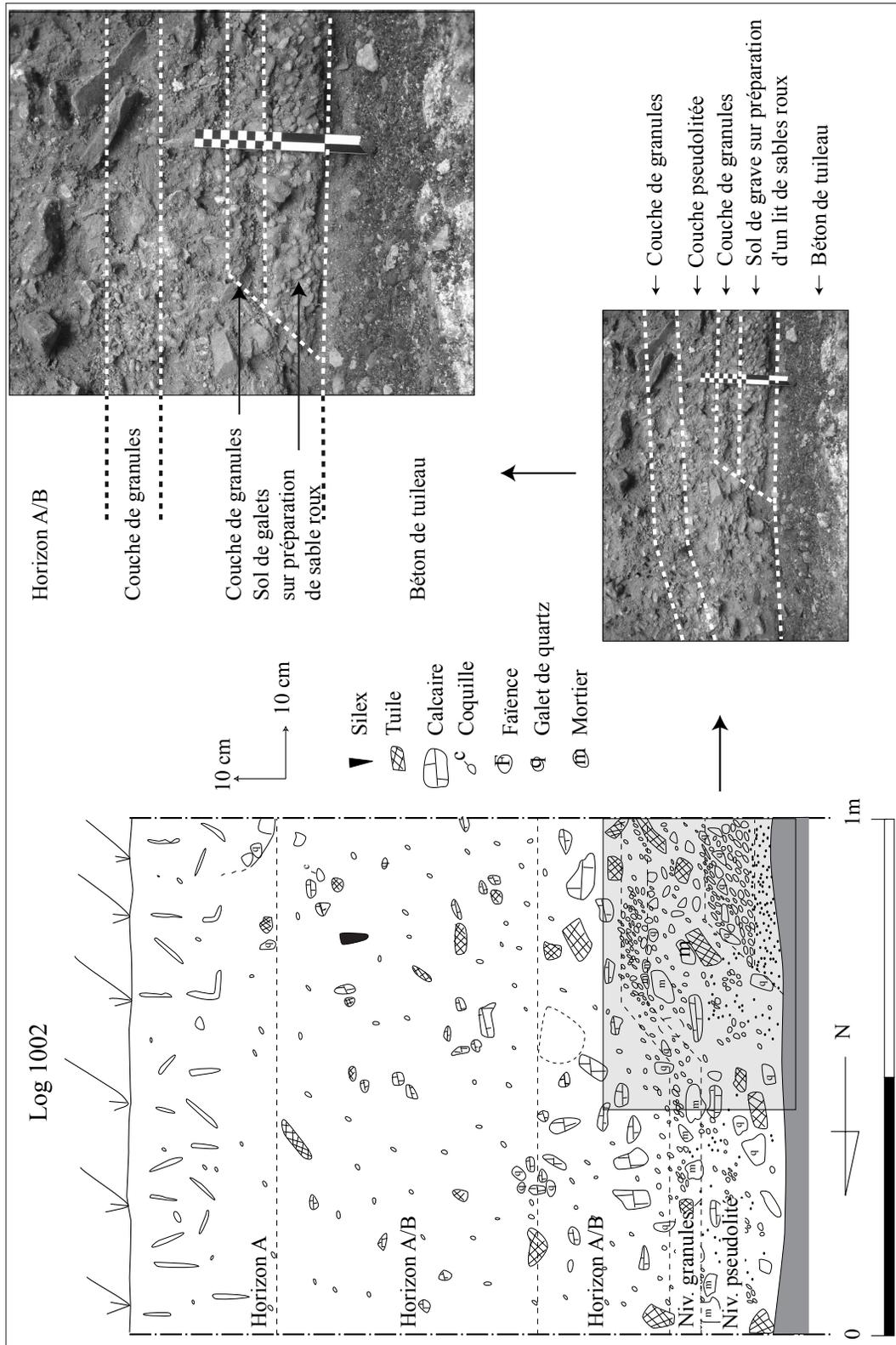


Fig. 10. Relevé pédo-sédimentaire du log 1002.

Au sommet apparaît enfin l'horizon pédologique de surface. Caractérisé par une structure agrégée très bien exprimée, elle est associée à une porosité canaliculaire très développée. De nombreux vestiges et micro-vestiges composent les fractions les plus grossières. La texture générale est limono-sablo-graveleuse peu argileuse. L'assemblage se caractérise comme un diamicton à support matriciel. De nombreux charbons de bois assombrissent le dépôt. La fraction grossière est dominée par les galets alluviaux de quartz et de silex. Quelques blocs calcaires émoussés présentent une organisation homogène. Le sédiment est peu cohérent avec de nombreuses déjections de vers. Il présente une couleur brune (10 YR 4/1).

Les dépôts de couvertures atteignent jusqu'à 0,90 m d'épaisseur dans le secteur de la cour. D'origine essentiellement colluviale, ils caractérisent le développement d'un sol pédologique assimilable à une rendzine évoluée brunifiée sur *colluvium*. De plus elle apparaît fortement anthropisée. Selon la classification WRB, le sol se classe dans la catégorie du leptosol rendzique, à horizon calcaire⁹. Son développement a été régi par une série de conditions :

Les faciès anthropiques *stricto sensu* ont été rencontrés tout à fait à la base de la séquence. Ils sont composés d'un sol de béton sur lequel a été préparé un sol drainant, constituée de limons sableux fluviaux, sur laquelle ont été répandus des petits galets calibrés en quartz (fig. 4). Assimilé à un sol de cour du troisième état de la *domus* de tels sols construits à l'aide de matériaux alluvionnaires ont été rencontrés sur de nombreux sites périgourdiens¹⁰. Ils témoignent de la dernière phase d'occupation de la *domus*.

Après l'abandon du quartier à la fin de la période antique, le site évolue sous forme de ruines pendant plusieurs siècles. La mise en place récurrente¹¹ de faciès à granules lavés est inférée par la désagrégation de sols nus, dépourvus de couverture végétale. Elle s'accompagne de creusements associés à

des buttes de déblais, favorisant les ruissellements hyperconcentrés sur les pentes. Il faut noter le rôle non négligeable du gel, ou plutôt des cycles gel-dégel (une vingtaine par an en moyenne à Périgueux).

Le site a fait l'objet d'une phase initiale de récupération de matériaux de construction (blocs calcaires) et de décors (marbre, tesselles de mosaïque, etc.). Des pans de murs étaient alors encore en élévation.

L'identification d'un remblai intercalé (couche pseudo-litée), plus ou moins homogénéisé par les actions météorologiques, démontre des interventions ultérieures. Des creusements sporadiques perdurent alors au fil des siècles, modifiant constamment la topographie des ruines. Ces activités, en amoncelant des remblais en surface, favorisent de nouvelles érosions et la formation récurrente de faciès à granules lavés.

Ainsi une seconde phase de récupération des matériaux est associée au remblai intermédiaire et au faciès de granules le plus superficiel, génétiquement lié. En partie intégrés aux colluvions brunes sus-jacentes, cette altération en surface des dépôts excavés s'est effectuée dans un contexte radicalement différent ; la ville antique se recouvre alors de dépôts naturels.

La reconnaissance des faciès à granules lavés suggère que ce contexte ruiniforme a concerné de nombreux sites antiques de la ville. Peu à peu, les ruines ont disparu sous des colluvions de versant. Elles seraient provoquées par les processus météorologiques à la surface du sol, particulièrement érosifs. Les colluvions ont également été favorisées par la raréfaction de l'habitat sur une grande partie de ce versant et/ou par une mise en valeur agricole du versant (jardins, vergers, élevages restreints). Ces observations permettent de restituer un paysage péri-urbain caractérisé par des friches arborées. La reconquête urbaine de cet ancien quartier de la ville antique n'est envisagée qu'à l'époque contemporaine.

9- Duchaufour 2001.

10- Ferrier 1996.

11- Au moins deux phases sont identifiées associées aux niveaux de granules reposant sur le sol de béton d'une part et à la base des colluvions d'autre part.

ANNEXE 2

ÉTUDE DES MARBRES¹²

Soixante fragments de marbre ou de roches à face polie pour la décoration ont été mis au jour sur le site. Ils représentent un poids total dépassant 13 kg. Il s'agit d'une récolte modeste. L'ensemble des fragments lithiques présentent au moins une surface polie. Ces objets ont fait l'objet d'une étude pétrographique. La grille d'analyse comporte seize champs dont trois concernent les dimensions (longueur, largeur épaisseur), quatre critères simples descriptifs (nature de l'objet, nombre de faces polies, nombre de bords travaillés et enfin l'angle schistosité ou du litage par rapport à la surface de polissage) et neuf caractères de pétrographie des roches (organisation, structure, texture, couleur, minéraux primaires, secondaires, accessoires, plans de litage / schistosité, nature de la roche).

Cinq catégories de matériaux lithiques à surface polie ont été identifiées : le marbre griotte de "Campan", les marbres blancs et gris, la brèche Isabelle, un fragment de calcaire sublithographique et enfin la serpentine.

Le marbre griotte de "Campan" a une origine pyrénéenne certaine même si la localisation exacte de l'extraction est imprécise ; en effet plusieurs gîtes de ce marbre ont été identifiés (région de Campan, Saint-Béat, etc.)¹³ (fig. 11). À Périgueux cette variété est bien représentée. Elle se caractérise sous la forme d'une brèche. Des plages blanches à colorées (mauve, vert) de morphologie amygdaloïde sont enserrées dans un ciment teinté également en mauve ou en vert. Sur certaines pièces les deux teintes se côtoient. Le ciment se présente sous la forme de joints étroits. Cette variété présente un plan de schistosité. Trois sous-types ont été caractérisés selon les couleurs dominantes ; bicolore vert/blanc, bicolore rose/blanc, tricolore vert/rose/blanc (fig. 11). Ce marbre se présente généralement sous forme de plaques allongées et de plinthes. Différents effets de rendu ont été obtenus en débitant respectivement les plaques parallèles au plan de schistosité, perpendiculaire à celui-ci ou enfin selon un angle de 15°. Il représente 63,3 % des fragments inventoriés et près de 50 % en poids (fig. 11).

Les marbres blancs et gris ont été réunis en un seul groupe, car l'identification de leur origine est délicate même si une origine pyrénéenne semble probable, plus certaine pour les marbres gris¹⁴ (fig. 11). Ils constituent 28,33 % du nombre de fragment et 41,4 % en poids. Leur sous-représentation en nombre démontre que les fragments sont généralement de grande taille, plus particulièrement en ce qui concerne leur épaisseur. En effet certaines plaques doivent être attribuées à des dalles de sol. Lorsqu'il y a un litage, des effets de rendu sont également obtenus en débitant la roche selon un angle variant de 15° à 90°, afin d'élargir ou de rétrécir les bandes colorées blanches et grises.

Trois fragments de marbre appartiennent à la variété dite "brèche Isabelle" (fig. 11). Elle est aisément identifiable par ses caractères pétrographiques. Il s'agit d'un marbre microcristallin (majoritaire) porphyrique à plages beiges à jaunes noyées dans un ciment carbonaté jaune. Des carrières pyrénéennes situées dans la région de Bagnères-de-Bigorre à Aste, et à La Pène-Saint-Martin dans la région de Saint-Béat sont bien connues pour avoir fourni ce type de marbre durant l'Antiquité¹⁵. Ici sa présence apparaît anecdotique, soit 5 % en fragment et près de 8 % en poids.

Les deux dernières catégories sont représentées par un calcaire lithographique d'origine indéterminée, et par un morceau de bandeau en serpentine issue du Massif Central (région limousine, départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze).

Les proportions des marbres colorés par rapport aux marbres blancs et gris se situent dans un rapport d'environ 2/3, 1/3. Cette proportion des marbres colorés par rapport aux marbres blanc et gris dans les sites éloignés à plus de 200 kms des carrières pyrénéennes est bien connue. Il semble que dans ces sites éloignés des carrières, ces marbres étaient réservés à des pièces ou à des habitations luxueuses. En revanche à proximité des carrières, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges, les marbres blancs et gris dominant à plus de 80 %. Il apparaît alors que ce groupe de marbre a fait l'objet d'une utilisation plus commune à proximité des carrières. A contrario, à Périgueux, la griotte de Campan semble avoir été

12- Étude réalisée par Thierry Gé, INRAP.

13- Fabre & Sablayrolles 2002, 61-81.

14- Fabre & Sablayrolles 2002.

15- Fabre & Sablayrolles 2002.

prise. Cette observation a également été effectuée sur le site antique de l'Îlot Bonnac, à Bordeaux¹⁶.

Les proportions constatées entre les marbres colorés et blancs ou gris du 8, impasse de Vésone à Périgueux sont donc tout à fait comparables à celles du site de Réalville¹⁷ ou à Bordeaux, de l'Îlot Bonnac,

où les proportions sont équivalentes. Il convient de remarquer ici que la proportion de la brèche Isabelle est très similaire à celle constatée sur les autres sites antiques¹⁸ (entre 5 et 10 %), qu'ils soient proches ou éloignés des carrières, exception faite du site de Plasac¹⁹.

8, impasse de Vésone Périgueux	Nombre fragments	Pourcentage fragments	Poids (kg)	Pourcentage Poids
Campan vert/blanc	27	45,00%	4,47	34,02%
Campan rose/blanc	1	1,67%	0,7	5,33%
Campan vert/rose/blanc	10	16,67%	1,38	10,50%
Total Campan	38	63,33%	6,55	49,85%
Marbre blanc	9	15,00%	4,58	34,86%
Marbre gris/blanc	8	13,33%	0,86	6,54%
Total marbre gris/blanc	17	28,33%	5,44	41,40%
Brèche Isabelle	3	5,00%	1	7,61%
Calcaire	1	1,67%	0,03	0,23%
Serpentine	1	1,67%	0,12	0,91%
Total	60	100,00%	13,14	100,00%

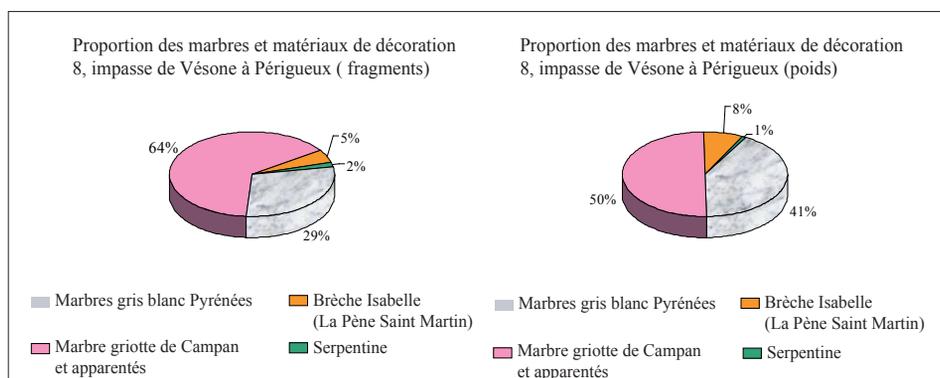


Fig. 11. Variétés des marbres exprimées en pourcentage en nombre de fragment et en poids.

16- Responsable d'Opération, Anne Pons-Métois, INRAP.
17- Fabre & Sablayrolles 2002.

18- Saint-Bertrand-de-Comminges, Valentine et Réalville.
19- Fabre & Sablayrolles 2002.

ANNEXE 3

GRAFFITO SUR UNE PLAQUE DE MORTIER²⁰

Des plaques de mortier, support d'enduits peints, ont été découvertes dans les remblais de surhaussement (US 131), à proximité ouest du mur M4. Sur un fond rouge, se dégagent deux lignes d'écritures réalisées en lettres cursives ainsi que le dessin d'un personnage piqueté, vu de profil (fig. 12).

Graffito en deux morceaux jointifs sur fond rouge

Dimensions : h, 12,5 cm ; largeur, 13,5 cm ; épaisseur actuelle, environ 3 cm.

Le mortier du support semble avoir été posé en 3 ou peut-être 4 couches. La particularité de ce fragment est de porter un texte (mutilé au début) et un portrait de grande qualité, dessiné par petits coups successifs de poinçon, qui n'est pas forcément une caricature.

Texte sur deux lignes :

Ligne 1 : [~] RVLAE

Ligne 2 : [~] MESTI

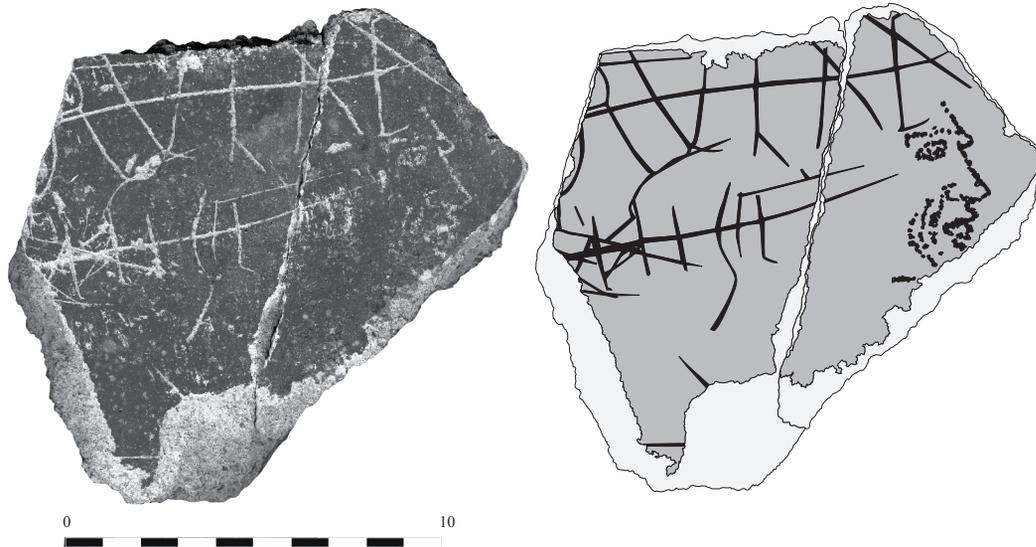


Fig. 12. Prélèvement de fragments d'enduits peints avec graffitis, US 131.

Les deux lignes sont traversées chacune d'un trait horizontal assez appuyé, comme pour barrer les noms inscrits. L'écriture mêle des lettres en capitale majuscule et en cursive²¹. La gravure est de qualité.

À la ligne 1, le R majuscule initial actuel a la boucle bien fermée ; le L a sa haste horizontale inclinée vers la droite ; le E a les 3 hastes horizontales courtes et de la même taille, mais la haste inférieure est légèrement relevée, comme on le voit sur certaines inscriptions pétrucores sur pierre datables du II^e siècle p.C.

À la ligne 2, le M et le E (écrit II) sont en capitale majuscule à la gravure appuyée, tandis que les trois dernières lignes sont en cursive plus fine, manifestement d'une autre main.

Malgré la mutilation du texte au début de chaque ligne, on reconnaît aisément deux noms de personnes.

Ligne 1. Avec [~] RVLAE, il y a 5 possibilités : [ta] RVLA, [ge] RVLA, [pe] RVLA ou [py] RVLA, mais la plus probable est qu'il s'agisse d'un [Me] RVLA. Le

20- L'étude du graffito a été confiée à J.-P. Bost.

21- Hauteur des lettres : ligne 1 : de 3 à 3,4 cm ; ligne 2 : de 1,7 (T) à 4 (S) cm.

nom peut s'expliquer par le celtique *mero* (= "le fou", l'agité comme la mer"²² et il peut donc s'agir d'un nom d'assonance (traduction par un nom latin qui a la même forme), mais il est aussi latin ("le merle"). On peut donc hésiter sur la qualité celtique ou latine de ce nom par ailleurs peu commun. Kajanto²³ signale une quinzaine d'attestations dans le domaine latin. Pour les provinces occidentales, l'*Onomasticon* en connaît trois, en Italie du Nord, Narbonnaise et Lyonnaise. Mais c'est aussi le nom d'au moins un tuilier bien connu en Gironde (MERVLA CVBVS, qui est peut-être aussi celui qui signe MERVLA TOVTISSAE F, ou bien un homonyme de ce dernier). Bien qu'il soit employé au féminin (5 mentions chez Kajanto) comme au masculin (11 mentions), on y verrait plutôt un homme qu'une femme, compte tenu de la pratique habituelle des auteurs de graffiti.

Ligne 2. Les choses sont plus simples pour [↔] MESTI puisqu'il n'y a qu'une seule possibilité : il s'agit de [Do] MESTICVS, latin lui aussi, pas extrêmement fréquent, mais attesté en Aquitaine et notamment déjà à Périgueux sur un graffiti sur céramique²⁴. Kajanto en a relevé il y a longtemps la connotation servile²⁵, ce qui ne gêne pas, au contraire, car on retrouve ici des situations déjà relevées à *Vesunna* sur le personnel des grandes maisons de notables et leur degré d'acculturation.

Il peut paraître étonnant que ce graffiti ait été réalisé sur des murs de la riche *domus* durant l'état 2. Mais d'après J.-P. Bost, il pourrait être l'œuvre d'un du personnel de la demeure. En effet la salle 2 pourrait avoir servi de cuisine d'après la grande quantité de céramiques culinaires qu'elle a livré.

22- Delamarre 2001.

23- Kajanto 1982, 331.

24- Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, n°98 et pl. XI, 1.

25- Kajanto 1982.

ANALYSE MALACOLOGIQUE DES DÉPÔTS D'ABANDON²⁶

Quatre échantillons ont été prélevés par l'équipe archéologique afin de réaliser l'analyse malacologique : il s'agit de deux échantillons issus des deux niveaux à granules – le premier prélevé en plan (PR4) correspond à la mise en ruine initiale de la demeure et le second en séquence (PR1) concerne la seconde phase de récupération des matériaux – et de deux échantillons provenant des niveaux postérieurs au niveau à granules – un premier prélevé à la base des colluvions (PR2, second horizon A / B, cf. fig. 10) et un second dans les colluvions supérieures (PR3, premier horizon A/B, cf. fig. 10). Ces quatre prélèvements ont été tamisés par nos soins en laboratoire (à l'exception du refus flotté du niveau à granules, PR4). Le sédiment brut est passé à l'eau sur une colonne de tamis à maille de 500µm, puis le refus obtenu est séché à l'étuve. L'extraction des coquilles est effectuée à l'aide d'une loupe binoculaire. Les coquilles récoltées sont déterminées et comptées, selon la méthode préconisée par Sparks (1961)²⁷.

Certains individus n'ont pu être déterminés au niveau spécifique, du fait de la difficulté d'une identification à l'espèce à partir de la seule coquille pour certains taxons. Les limacelles présentes dans les échantillons archéologiques ne sont pas identifiables ni au genre, ni à l'espèce : elles appartiennent soit à la famille des Milacidae, soit à la famille des Limacidae. Il s'agit de la plaque interne calcaire de ces deux familles de limaces. Les limacelles retrouvées sont globalement toutes de petite taille (inférieure à 5 mm). Il semblerait que deux espèces de *Cochlicopa* présentes en France, *Cochlicopa lubrica* et *Cochlicopa repentina*, "soient conchyliologique-

ment identiques" et ne puissent être distinguées que par l'anatomie²⁸.

Les biologistes ont donc décidé de garder la nomenclature actuelle, en attendant de prochaines études. Pour ma part, ne pouvant évidemment pas disséquer les *Cochlicopa*, j'ai opté pour la nomenclature suivante : *Cochlicopa lubrica* agg. Enfin, le mauvais état de conservation de deux taxons (*Monacha* cf. *cantiana* et *Clausilia* cf. *rugosa*) ne permet pas une identification absolument catégorique.

En tout, les 4 échantillons malacologiques du 8, Impasse de Vésone regroupent 957 individus, en éliminant *Cecilioides acicula* (1323 individus) à cause de son caractère fouisseur. Ils se répartissent en 23 taxons terrestres et 4 espèces aquatiques (fig. 13).

PR4 – Faciès à granules de base

Cet assemblage est dominé par des individus de milieux ouverts, soit xériques (*Helicella itala*, *Candidula gigaxii*, *Candidula unifasciata* et *Theba pisana*), soit plus hygrophiles (*Trichia hispida*, *Vallonia costata* et *Testacella haliotideia*, (fig. 13). Il caractérise la prédominance de la strate herbacée, et notamment des formations herbacées assez hautes et humides de type prairies (*Trichia hispida*). La présence des espèces xérophiles traduit également l'existence de micro-habitats très secs et à végétation très rase, de type pelouses. Cette représentation majoritaire des espèces de milieux ouverts implique un fort impact anthropique.

Cet assemblage comprend également une bonne représentation des espèces relativement sciaphiles, semi-forestières parfois (*Pomatias elegans*, *Truncatellina callicratis*, *Discus rotundatus*, *Cryptomphalus aspersus*, *Merdigera obscura* et *Clausilia* cf. *rugosa*). Ces abondances impliquent la présence de micro-habitats plus fermés au sein du site, avec le développement d'une strate arborée.

Enfin, on note la présence discrète d'individus aquatiques (4 espèces et seulement 8 coquilles en tout). Il s'agit plutôt d'espèces vivant dans les milieux d'eau courante et claire (*Theodoxus fluviatilis*, *Valvata piscinalis*). La rareté des individus aqua-

26- Étude réalisée par S. Martin, IMEP UMR 6116 du CNRS / INRAP

27- L'identification des taxons et l'interprétation écologique ont été réalisées par comparaison avec une collection de référence (celle de Fr. Magnin, de l'équipe "Écologie du paysage et biologie de la conservation" de l'Institut méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie) et par le recours à des ouvrages de référence, notamment la troisième édition du livre de Kerney et Cameron (1999) pour les espèces terrestres ; et à partir de l'ouvrage de Glöer et Meier-Brook (1998) pour les taxons dulcicoles (aquatiques d'eau douce).

28- Stévanovitch 1992 ; ainsi, Falkner a identifié ces deux types de *Cochlicopa* par l'examen des organes génitaux mâles et il a montré que *Cochlicopa repentina* était plus commune que *Cochlicopa lubrica*, contrairement à ce qu'on pensait jusqu'alors.

	Grains de sal PR4	Grains de sal PR1	Base colluvions PR2	Colluvions sup PR3	Totaux
Espèces terrestres					
<i>Pomatias elegans</i> (Müller 1774)	7	5	4	15	31
<i>Carychium tridentatum</i> (Risso 1826)	1		8	25	34
<i>Cochlicopa lubrica</i> agg. (Müller 1774)	1	24	1		26
<i>Lauria cylindracea</i> (da Costa 1778)	1				1
<i>Pupilla muscorum bigranata</i> (Linné 1778)	1	3	1		5
<i>Vallonia costata</i> (Müller 1774)	10	89	96	49	244
<i>Vallonia pulchella</i> (Müller 1774)	1	28	87	5	121
<i>Truncatellina callicratis</i> (Scacchi 1833)	16		16	16	48
<i>Vertigo pygmaea</i> (Draparnaud 1801)	2				2
<i>Jamina quadridens</i> (Müller 1774)				1	1
<i>Merdigera obscura</i> (Müller 1774)	2				2
<i>Clausilia cf. rugosa</i> (Draparnaud 1801)	2	8	9	13	32
<i>Testacella haliotidea</i> (Draparnaud 1801)	35	2	24	14	75
<i>Discus rotundatus</i> (Müller 1774)	7	20		5	32
Limacelles	5	4		5	14
<i>Monacha cf. cantiana</i> (Montagu 1803)	3		2		5
<i>Trichia hispida</i> (Linné 1758)	24	81	11		116
<i>Candidula unifasciata</i> (Poiret 1801)	5			1	11
<i>Candidula gigaxii</i> (Pfeiffer 1850)	18				20
<i>Helicella itala</i> (Linné 1758)	31	8	36	30	98
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linné 1758)	1		1	1	3
<i>Cryptomphalus aspersus</i> (Müller 1774)	5	2	9	4	20
<i>Theba pisana</i> (Müller 1774)	2				2
Totaux individus terrestres	180	274	305	184	943
Espèces aquatiques					
<i>Theodoxus fluviatilis</i> (Linné 1758)	3	3			6
<i>Bythinia tentaculata</i> (Linné 1758)	1	1			2
<i>Valvata piscinalis</i> (Müller 1774)	3	2			5
<i>Gyraulus albus</i> (Müller 1774)	1				1
Totaux individus aquatiques	8	6	0	0	14
Totaux individus terrestres + aquatiques	188	280	305	184	957
<i>Cecilioides acicula</i> (Müller 1774)	743	116	277	187	1323
Opercules de <i>Pomatias elegans</i>	5		4	3	12

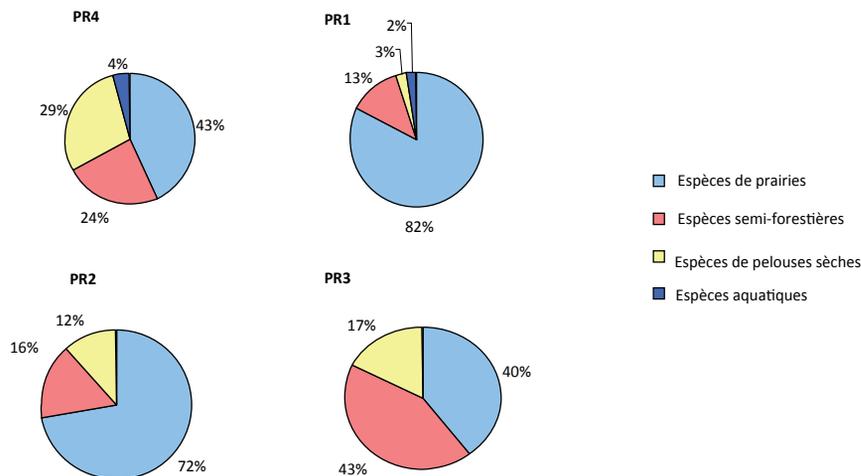


Fig. 13. Tableau récapitulatif et proportions des faunes malacologiques des prélèvements PR 1 à PR 4.

tiques récoltés dans cet échantillon ne permet pas d'attester une phase de crue sur le site au moment du dépôt. En effet, les espèces dulcicoles présentent souvent des populations extrêmement abondantes dès que l'on est en présence d'un vrai milieu aquatique.

On peut donc interpréter cet assemblage comme représentant un paysage globalement ouvert en cours de déprise. Le paysage très ouvert à l'origine et dominé par les formations herbacées (présences d'espèces de milieux ouverts soit de pelouses soit de prairies) subit une succession secondaire avec le tout début du développement d'une strate arborée (présence d'espèces plus sciaphiles et semi-forestières).

L'impact anthropique qui permet la prédominance d'un paysage largement ouvert pourrait correspondre à un jardinage de la zone, en raison de l'abondance de *Testacella haliotidea* qui a pour habitat principal les terres meubles des parcs et jardins actuels²⁹.

PR1 – Faciès à granules supérieur

Ce deuxième échantillon correspondant au niveau à granule superficiel montre un assemblage malacologique relativement différent de l'échantillon précédent PR4, prélevé dans le faciès à granules de base. En effet, il traduit des formations prairiales dominantes, dans lesquelles la part des micro-habitats de pelouses est réduite : les espèces de prairies humides sont largement majoritaires (*Vallonia pulchella* et *Trichia hispida*, associés à des taxons ubiquistes relativement hygrophiles comme *Cochlicopa lubrica* agg. et *Vallonia costata*), tandis que, contrairement à l'échantillon PR4, les espèces xérophiles sont minoritaires. Par ailleurs, les espèces sciaphiles ou à affinité forestière sont relativement bien représentées (*Pomatias elegans*, *Clausilia* cf. *rugosa* et *Discus rotundatus*), tandis que les espèces aquatiques – les mêmes et dans les mêmes proportions que pour l'échantillon PR4 – sont rares (fig. 13, Tableau).

Cet assemblage PR1 est donc relativement analogue à l'assemblage PR4 par la présence d'un paysage globalement très ouvert au sein duquel on enregistre quelques micro-habitats plus fermés traduisant vraisemblablement le début d'une reconquête fores-

tière. En revanche, il est différent de l'échantillon PR4 par le degré d'humidité locale et la prédominance des formations prairiales, associés à l'absence des milieux de pelouses sèches que l'on avait enregistrés dans l'assemblage PR4. Il traduit un impact anthropique légèrement moins soutenu et pourrait correspondre à une certaine marginalité de cet échantillon au sein des établissements antiques, par rapport à l'échantillon PR4 plus au centre des activités humaines. Par ailleurs, ces formations prairiales peuvent indiquer une gestion humaine de type pastoral.

PR2 – Base de colluvions

Cet assemblage correspond au léger développement des espèces sciaphiles et à affinité forestière (*Truncatellina callicratis*, *Carychium tridentatum*, *Clausilia* cf. *rugosa*, *Pomatias elegans* et *Cryptomphalus aspersus*) au détriment des espèces de milieux ouverts (fig. 13). En effet, les espèces prairiales sont encore dominantes dans l'assemblage, mais leur part est plus réduite que dans l'échantillon précédent PR1 (notamment *Trichia hispida* qui diminue fortement). Par ailleurs, on note la présence encore importante d'une espèce xérophile *Helicella itala*.

Cet assemblage correspond à l'étape juste immédiate dans la succession écologique enregistrée dans les niveaux à granules : on assiste au tout début d'une reconquête forestière liée à une déprise anthropique.

Cette lenteur dans la succession écologique secondaire peut avoir deux raisons :

1) soit une vitesse de sédimentation assez rapide conduit à une résolution temporelle relativement fine des différents assemblages malacologiques ;

2) soit la succession écologique est freinée par le maintien d'un impact anthropique encore important, ne permettant pas à une végétation plus arborée de se développer. Dans ce cas-là, on n'assisterait pas à un abandon des pratiques agro-pastorales mais plutôt à une diminution de la pression anthropique sur le paysage (pastoralisme plus extensif ?).

29- Germain 1930.

PR3 – Colluvions supérieures

Cet assemblage correspond au plus fort développement des espèces sciaphiles et à affinité forestière, qui deviennent alors majoritaires (*Pomatias elegans*, *Carychium tridentatum*, *Truncatellina callicratis*, *Clausilia cf. rugosa*) au détriment principalement des espèces prairiales (*Vallonia pulchella* et *Vallonia costata* surtout, tandis que *Trichia hispida* a disparu, fig. 13). La déprise agro-pastorale et la reconquête forestière amorcées dans le niveau précédent deviennent effectives. Elles semblent moins freinées par des perturbations anthropiques, même si l'on peut observer le maintien de l'espèce xérophile *Helicella itala*.

Conclusion

L'étude de ces quatre prélèvements n'a pas permis d'identifier de phases d'inondation importantes ayant conduit à l'abandon de la ville basse antique, puisque aucun vrai assemblage aquatique n'a pu être mis en évidence. En revanche, nous ne pouvons

écarter l'hypothèse d'une ou plusieurs crues très temporaires sous forme torrentielle, qui, par leur brièveté, n'auraient pas permis alors le dépôt de malacofaune dulcicole.

Pour l'échantillon post-antique PR1, la nature très ouverte de son assemblage malacologique indique une anthropisation relativement intensive du milieu : alors que l'habitat antique est abandonné, les milieux végétaux qui se développent sur les ruines impliquent une utilisation agro-pastorale (jardinage ?), dans le cadre d'un changement complet de la fonction du site.

À partir de l'échantillon PR1, nous pouvons également attester un impact anthropique récurrent qui maintient ouvertes les formations végétales pendant la période médiévale : le site des ruines antiques est alors utilisé à des fins pastorales. L'abandon de ces activités se fait progressivement au fur et à mesure de la sédimentation : les assemblages malacologiques de la séquence postérieure au niveau à granules traduisent une reconquête forestière relativement lente, freinée, dans un premier temps, par des perturbations qui se font, dans un deuxième temps, de moins en moins fréquentes.

Bibliographie

- Barbet, A., F. Monier, J.-P. Bost, M. Sternberg, avec la collab. de Cl. Girardy-Caillat, P. Dagand, I. Maleyre, C. Allag, S. Groetembril, A. Lefèvre, J.-Fr. Lefèvre, et les stagiaires du CEPMR, (2004) : "Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone, II- Les peintures fragmentaires", *Aquitania*, 20, p. 149-219.
- Bessac, J.-C. et R. Sablayrolles, dir. (2002) : "Problématique archéologique des carrières antiques en Gaule. Carrières antiques de la Gaule", *Gallia*, 59, p. 2-9.
- Bost, J.-P. et R. Monturet (1987) : "Les décors architecturaux de la villa de Plassac (Gironde). Style provincial et marbres pyrénéens, dans Les relations entre le Sud-Ouest et la péninsule Ibérique", *Revue de Pau et du Béarn*, Pau, 1987, p. 65-85.
- Bost, J.-P. (2001) : "Onomastique et société dans la cité des *Pétrucos*", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 2001, 175-191.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (2001) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.). Pétrucos*, Ausonius, Bordeaux.
- (2004) : "Quelques graffitis de Périgueux antique", in : *Au jardin des Hespérides. Histoire, société et épigraphie des mondes anciens. Hommage à Alain Tranoy*, Poitiers, 107-130.
- Delamarre, X. (2001) : *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris.
- Dondin-Payre, M. et M.-Th. Raepsaet-Charlier (2001) : *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Paris.
- Duchauffour, P. (2001) : "Introduction à la science du sol, végétation, environnement", 6^e édition.
- Espérandieu, E. (1908) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. II, *Aquitaine*, Paris.
- Fabre, J.-M. et R. Sablayrolles (2002) : "Carrières de marbre des Pyrénées centrales : le point sur la recherche", *Gallia*, 59, 61-81.
- Faulkner, G. (1992) : "The slippery snails of Frederiksdal: revision of *Helix lubrica* O.F. Müller 1774 at its type locality (*Gastropoda, Stylommatophora : Cochlicopidae*)", in : *Abstracts 11th International Malacological Congress, Siena*, Sienne, 337-340.
- Ferrier, C. (1996) : "Périgueux : des crues de l'Isle au début de la période antique, bilan des connaissances.", document non publié, Centre de documentation du SRA-DRAC Aquitaine.
- Germain, L. (1930) : "Mollusques terrestres et fluviatiles", 1, in : *Faune de France*, Paris.
- Girardy-Caillat, Cl. (1990) : "Périgueux, *Civitas Petrocoriorum*, histoire et archéologie", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, II^e colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 365-389.
- (1998) : *Périgueux antique, Dordogne*, Guides archéologiques de la France, éditions du patrimoine.
- Glöer, P. et C. Meier-Brook (1998) : *Susswassermollusken. Ein Bestimmungsschlüssel für die Bundesrepublik Deutschland*. Deutscher Jugendbund für Naturbeobachtung, Hamburg.
- Groupe de recherches sur Périgueux antique (Bost, J.-P., J.-Cl. Golvin, Cl. Girardy-Caillat, É. Pénisson, É. Saliège et D. Tardy) (2004) : "La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture", *Temples ronds monumentaux de la Gaule Romaine. Journée d'étude (Bordeaux, 23 novembre 2003)*, Aquitania, 20, 7-52.
- Kajanto, I. (1982) : *Latin Cognomina, Commentationes Humanarum Litterarum* (Societas Scientiarum Fennica), Helsinki, 1965, 36, 2^e éd. p. 247-248.
- Kerney, M. P. et R.-A.-D, Cameron (1999) : *Guide des escargots et limaces d'Europe*, Paris.
- Migeon, W. (2005) : *Périgueux, "8, impasse de Vésone" Dordogne*, Rapport Final d'Opération de fouille, INRAP, document non publié, Centre de documentation du SRA-DRAC Aquitaine.
- Mócsy A., R. Feldmann, E. Marton et M. Szilágyi (1983) : *Nomenclator provinciarum Europae latinarum et Galliae Cisalpinae, cum indice inverso*, Budapest (*Dissertationes Pannonicae*, Série III, vol. 1).
- Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum* (2002) : I, ABA-BYSANUS, par B. Lörincz et F. Redö, Budapest, 1994 ; II, CABALICIVS-IXVS, par B. Lörincz, Vienne, 1999 ; III, CABAREVSPYTHEA, par B. Lörincz, Vienne, 2000 ; IV, QVADRATIA - ZVRES, par B. Lörincz, Vienne.
- Silhouette, H. (2005) : *Périgueux, 8, impasse de Vésone, Dordogne Aquitaine*, Document Final de Synthèse, rapport de diagnostic, document non publié, Centre de documentation du SRA-DRAC Aquitaine.
- Sparks, B.-W. (1961) : "The ecological interpretation of quaternary non-marine mollusca", *Proceedings Linnean Society of London*, 172, 71-80.
- Stevanovitch, C. (1992) : "Le problème des *Cochlicopa* au XI^e congrès d'Unitas Malacologica", *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude des Mollusques Continentaux*, 2, Sienne, 35-36.